



Millennium Ecologic Museum



Ministère des Forêts et de la Faune

Inventaire, cartographie et étude diagnostic des forêts sacrées du Cameroun : contribution à l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion durable



RAPPORT FINAL D'EXECUTION

Avec l'appui financier du Programme CARPE-IUCN



Juin 2010

Millennium Ecologic Museum

MEM

BP : 8038 Yaoundé, Cameroun

Tel : (237) 99 99 54 08 / 96 68 11 34

e-mail : ecologicmuseum@yahoo.com

Site web: www.ecologicalmuseum.netsons.org

L'EQUIPE DU PROJET

Conseiller Technique Principal

Prof. Bernard-Aloys NKONGMENECK, Directeur du MEM

Point Focal MINFOF

M. NOBANZA Francis, MINFOF/SDIAF - Service Cartographie

Conseillers Scientifiques

Guy Merlin NGUENANG

Vincent BELIGNE

Coordination des activités terrain et rapportage

Evariste FONGNZOSSIE

Collecte des données

Victor Aimé KEMEUZE et René Bernadin JIOFACK

Assistés de :

JOHNSON Madeleine

MAKEMTEU Junelle

KAMDEM Gyslène

WONKAM Christelle

TABI Paule Pamela

TAJEUKEM Vice Clotex

MVETUMBO Moise

KENNE Florette

Base de Données et GIS

Victor KEMEUZE et Francis NOBANZA

SOMMAIRE DU RAPPORT

LISTE DES ACRONYMES.....	6
LISTE DES FIGURES.....	7
LISTE DES TABLEAUX	8
1. CADRE GENERAL ET APPROCHE DE MISE EN ŒUVRE	9
1.1. Contexte international	9
1.2. Contexte national et objectifs du projet	9
1.3. Résultats attendus.....	10
1.4. Approche de mise en œuvre et principales activités	10
1.4.1. Consultations et revue bibliographique	10
1.4.2. Collecte des données sur le terrain.....	11
1.5. Limite de l'étude.....	11
2. SYNTHÈSE DE LA LITTÉRATURE SUR LES FORÊTS SACRÉES DU CAMEROUN	12
2.1. Sources d'information consultées.....	12
2.2. Distribution des forêts sacrées du Cameroun.....	12
2.3. Typologie et processus de sacralisation des forêts sacrées	12
2.3.1. Typologie	12
2.3.2. Création des forêts sacrées	13
2.4. Importance des forêts sacrées	14
2.4.1. Aspects socioculturels	15
2.4.2. Aspects écologiques et floristiques	15
2.4.3. Aspects ethnobotaniques.....	17
2.5. Gestion traditionnelle des forêts sacrées.....	18
2.5.1. Les interdits	18
2.5.2. Les sanctions infligées aux contrevenants	18
2.5.3. Les principales questions que soulève la gestion des forêts sacrées.....	18
3. LES FORÊTS SACRÉES PAR RÉGIONS	20

3.1. REGION DE L'EXTREME-NORD.....	20
3.1.1. Distribution, typologie et rôle socioculturel.....	20
3.1.2. Situation actuelle de la gestion des forêts sacrées dans la Région de l'Extrême-Nord.	22
3.1.3. Accès aux FS et aspects genre	22
3.1.4. Ouverture des forêts sacrées à la recherche.....	22
3.1.5. Analyse des principaux problèmes et enjeux.....	23
3.1.6. Perception de la protection légale des forêts sacrées par les gestionnaires et existence d'initiatives endogènes de conservation.....	23
3.1.7. Appréhensions et besoins exprimés par les populations.....	24
3.2. REGION DU NORD	25
3.2.1. Distribution, typologie et rôle socioculturel.....	25
3.2.2. Situation actuelle de la gestion des forêts sacrées dans la Région du Nord.....	26
3.4. REGION DE L'OUEST	29
3.4.1. Distribution, typologie et rôle socioculturel.....	29
3.4.2. Situation actuelle de la gestion des forêts sacrées dans la Région de l'Ouest.	30
3.5. REGION DU NORD-OUEST	32
3.5.1. Distribution, typologie et rôle socioculturel.....	32
3.5.2. Situation actuelle de la gestion des forêts sacrées dans la Région du Nord-ouest.	34
3.6. REGION DU SUD-OUEST	36
3.6.1. Distribution, typologie et rôle socioculturel.....	36
3.6.2. Situation actuelle de la gestion des forêts sacrées dans la Région du Sud-ouest.....	36
3.6.3. Analyse des principaux problèmes et enjeux.....	36
4. ELEMENTS D'UNE STRATEGIE DE GESTION DURABLE DES FORETS SACREES.....	37
4.1. Synthèse sur potentiel des forêts sacrées du Cameroun.....	37
4.1.1. Courbes d'accumulation des superficies des forêts sacrées en fonction du nombre.....	37
4.1.2. Nombre total et superficies estimatifs couvertes par les FS.....	38
4.2. Valorisation socio-économique des forêts sacrées.....	40
4.3. Problématique des forêts sacrées du Cameroun	40

4.4. Analyse du cadre juridique actuel	41
4.5. Analyse des systèmes traditionnels de gestion des forêts sacrées.....	42
4.6. Pôles fonctionnels déterminant l'approche de Gestion durable des FS	43
4.7. Axes d'interventions prioritaires pour une gestion durable des forêts sacrées	43
4.7.1. Socle conventionnel et politique.....	43
4.7.2. Enjeu et défi majeurs.....	43
4.7.2. Approche d'intervention	44
4.7.3. Volet stratégique 1 : protection juridique des forêts sacrées sur le double plan forestier et foncier.....	44
4.7.4. Volet stratégique 2 : Renforcement de la gouvernance locale et amélioration de la participation des populations locales à la conservation.....	44
4.7.5. Volet stratégique 3 : Financement de la gestion durable des forêts sacrées	45
Les voies potentielles à explorer sont :	45
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	46
<i>ANNEXE 1. Désignation du point focal du projet par le MINFOF</i>	<i>47</i>
<i>ANNEXE 2. Quelques photos de forêts sacrées :.....</i>	<i>48</i>
ANNEXE 3. Liste de quelques personnes ressources rencontrées sur le terrain	52
ANNEXE 4. Répertoire des forêts sacrées recensées	55

LISTE DES ACRONYMES

MEM	: Millennium Ecologic Museum
CARPE	: Central Africa Regional Program for the Environment
UICN	: Union Mondiale pour la Nature
PAFOS	: Projet Forêts Sacrées
MINFOF	: Ministère des Forêts et de la Faune
MINEP	: Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
ONADEF	: Office National de Développement Forestier
IRAD	: Institut de Recherche Agricole pour le Développement
MINDAF	: Ministère des Domaines et des Affaires Foncières
CARFAD	: Centre Africain pour la Recherche Forestière Appliquée au Développement
WWF	: Fond Mondial pour la Nature
CIPCRE	: Cercle International pour la Promotion et la Création
CEW	: Cameroon Environmental Watch
OPED	: Organisation pour l'Environnement et le Développement Durable
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
ZIC	: Zone d'intérêt cynégétique

LISTE DES FIGURES

Forêt sacrée de Mbing Mekoup	13
Figure 1. Localisation des forêts sacrées dans la Région de l'Extrême-Nord	20
Figure 2. Répartition des forêts sacrées et des superficies par groupe ethnique	21
Figure 3. Répartition des forêts sacrées en fonction des superficies dans l'Extrême-Nord	22
Figure 4. Etat de dégradation des forêts sacrées de l'Extrême-Nord.	23
Figure 5. Perception d'une protection légale des forêts sacrées par les populations dans la région de l'Extrême-Nord	23
Figure 6. Localisation des FS dans le Région du Nord	25
Figure 7. Répartition des FS par groupe ethnique dans la région du Nord.....	26
Figure 8. Répartition des forêts sacrées par superficie dans la région du Nord.....	26
Figure 9. Etat de dégradation des forêts sacrées dans la région du Nord	27
Figure 10. Localisation des forêts sacrées dans la Région de l'Adamaoua	28
Figure 11. Carte de localisation des forêts sacrées dans la Région de l'Ouest	29
Figure 12. Répartition des forêts sacrées en fonction des superficies à l'Ouest Cameroun	30
Figure 14. Perception des populations d'une protection légale des forêts sacrées dans la région de l'Ouest	31
Figure 13. Etat de dégradation des forêts sacrées dans la Région de l'Ouest Cameroun	31
Figure 15. Carte de localisation des forêts sacrées recensées dans la Région du Nord-Ouest.....	32
Figure 17. Etat de dégradation des forêts sacrées dans la Région du Nord-Ouest.....	34
Figure 18. Perception des populations d'une protection légale des FS et initiatives endogènes de conservation.....	35
Figure 19. Carte de localisation des forêts sacrées du Sud-Ouest	36
Figure 20. Courbes d'accumulation des superficies des FS en fonction de leur nombre par Région.	38
Figure 21. Typologie et localisation de l'ensemble des forêts sacrées recensées	39
Figure 22. Répartition globale des FS par superficie.....	39
Figure 23. Entrée du circuit écotouristique de Mami water	40

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I. Inventaire des forêts sacrées dans l'Extrême-Nord	21
Tableau II. Inventaire des forêts sacrées de la région du Nord.....	25
Tableau III. Inventaire des forêts sacrées dans la Région de l'Ouest	29
Tableau IV. Inventaire des forêts sacrées dans la Région du Nord-Ouest	32
Tableau V. Estimation du nombre et des superficies des forêts sacrées par Région ?.....	38

1. CADRE GENERAL ET APPROCHE DE MISE EN ŒUVRE

1.1. Contexte international

Le Sommet Mondial sur le Développement Durable, qui s'est tenu à Johannesburg a appelé à des mesures d'encouragement en faveur de la conservation, à une gestion responsable des ressources et à l'application des lois dans les pays en développement. Il a souligné la nécessité de soutenir l'utilisation des forêts pour la croissance économique, tout en veillant à leur préservation en tant que ressources de base.

Dans cette mobilisation constante en faveur des forêts, seules les forêts classées et les aires protégées font l'objet d'attention soutenue.

En Afrique, en Amérique Latine et en Asie, les sites sacrés, en particulier les forêts sacrées, intéressent de plus en plus les scientifiques et les organismes de protection de la nature. En effet, elles sont, avec les pratiques qui s'y rattachent, considérées comme de véritables sanctuaires de biodiversité végétale et animale, et des alternatives à explorer pour la sauvegarde de l'environnement. Cette tendance a eu une résonance particulière dans les milieux africains où ces forêts constituent la méthode traditionnelle de conservation de la biodiversité. Elles aident à protéger les écosystèmes ou les habitats particuliers et présentent ainsi des aspects positifs, susceptibles d'enrichir les politiques nationales en la matière. Au Bénin par exemple, plus de 2900 forêts sacrées ont été recensées, couvrant ensemble 18 500 hectares. Vu leur importance dans le domaine de la conservation, ces forêts sacrées sont aujourd'hui, sur le plan international recommandées dans tout processus d'aménagement forestier.

Ainsi dans plusieurs pays africains comme le Kenya, le Benin, le Burkina Faso, etc. les gouvernements ont mis en place des mécanismes visant l'inventaire et l'incorporation des forêts sacrées dans le domaine classé de l'Etat tout en tenant compte des besoins réels des communautés concernées.

1.2. Contexte national et objectifs du projet

Les sociétés traditionnelles camerounaises, de par leurs rapports à la nature ont contribué de manière significative à la protection des ressources naturelles. En dehors des forêts classées, il existe dans certaines régions du pays plusieurs forêts sacrées dont les dimensions varient de quelques ares à des dizaines d'hectares. Bien que représentant ensemble des superficies considérables, ces forêts sont rarement prises en compte dans les stratégies nationales de gestion environnementale et forestière au Cameroun.

Depuis des décennies, l'exploitation culturelle des forêts sacrées ne constituait pas une menace pour l'intégrité de l'espace ni pour ses composantes naturelles. Toutefois, les menaces socioculturelles et les pressions économiques et démographiques constituent de nos jours les premiers facteurs de désacralisation et d'exploitation des ressources de ces écosystèmes. Si des mesures adaptées à chacun des contextes locaux ne sont pas prises, l'important Savoir Ecologique Traditionnel camerounais et les ressources naturelles qu'il a permis de conserver risquent d'être perdus à jamais pour l'humanité. Il serait ainsi très avantageux si ces sages principes et croyances traditionnelles pouvaient être transcrits dans des stratégies scientifiques modernes, des pratiques écologiques solides et des techniques de communication publiques, afin de s'assurer que dans ces forêts matures, d'incalculables valeurs sont préservées.

Pour répondre à cette problématique, le MEM a reçu du Programme de micro-subvention CARPE-UICN un appui pour développer un programme de conservation et de valorisation des forêts sacrées du Cameroun. L'objectif de la prestation attendue du MEM est double :

- (i) faire un état des lieux des forêts sacrées du Cameroun en vue de sensibiliser les pouvoirs publics et les autres parties prenantes sur les enjeux et défis liés à ces forêts, et
- (ii) mettre les bases pour l'élaboration de la stratégie nationale pour la valorisation et la gestion durable des forêts sacrées du Cameroun.

Les résultats générés par le projet contribueront aux objectifs de CARPE à travers un meilleur suivi cartographique de ces écosystèmes, la réduction de la perte de la biodiversité et de la dégradation des forêts sacrées du Cameroun.

De manière spécifique, le projet PAFOS a été conçu pour:

- Inventorier, élaborer et produire un répertoire des principales forêts sacrées dans 2 différentes zones agroécologiques du Cameroun : zone afromontagnade, (Ouest, Nord-Ouest et Sud-ouest) et Soudano-sahélienne (Adamaoua, Nord et Extrême-Nord)
- Produire des cartes de la typologie et de la localisation des forêts sacrées du Cameroun
- Evaluer le système de conservation des forêts sacrées, identifier les problèmes majeurs et dégager les axes d'intervention prioritaire d'une stratégie nationale de conservation et de valorisation des forêts sacrées.

1.3. Résultats attendus

- Production d'un rapport sur l'état des lieux des forêts sacrées du Cameroun
- Production de cartes de localisation des forêts sacrées du Cameroun
- Développement d'une base de données numérique sur les forêts sacrées
- Organisation avec tous les partenaires étatiques et non étatiques d'un atelier de restitution et de réflexion sur l'élaboration d'un document de politique et de stratégie de valorisation et de gestion des forêts sacrées du Cameroun

1.4. Approche de mise en œuvre et principales activités

1.4.1. Consultations et revue bibliographique

En prélude au démarrage des travaux de terrain, le MEM a initié des consultations auprès de quelques personnes ressources pour mieux asseoir la stratégie d'intervention d'une part, et de mieux communiquer sur les enjeux du projet d'autre part. Ainsi, à la clé, un séminaire de présentation du projet aux partenaires du secteur forêt-environnement a été organisé au siège du MEM avec la participation de diverses structures dont le MINFOF, le MINEP, l'ONADEF, l'IRAD, l'Union Européenne, l'Université de Yaoundé 1, l'Herbier National. Le compte-rendu des discussions lors de cette rencontre se trouve en annexe de ce rapport. Le Projet a aussi été successivement présenté lors de diverses tribunes regroupant des parties prenantes potentielles,

notamment lors des manifestations marquant la quinzaine de la promotion de la culture scientifique et technique organisées par l'IRD au Centre Culturel Français, et lors du Country team meeting du CARPE tenu le 26 Novembre 2010 au Monastère du Mont Fébé.

Une revue bibliographique sur le sujet a été menée et diverses sources documentaires localisées dans différentes zones agroécologiques du Cameroun ont été consultées.

1.4.2. Collecte des données sur le terrain

Sur le terrain, la collecte des données s'est faite à différents niveaux et de la manière suivante:

Niveau d'intervention	Action
Régions	- Entretien avec les autorités administratives (gouverneurs, Délégués régionaux MINFOF/MINEP/MINDAF) - Entretien avec divers organismes d'appui locaux
Départements	- Entretien avec les Préfets et Délégués départementaux MINFOF/MINEP/MINDAF
Arrondissements	- Entretien avec les sous-prefets, et responsables locaux MINFOF/MINEP - Entretien avec les leaders traditionnels (Lamido, chefs traditionnels, notables, etc)
Villages	- Entretien avec les autorités traditionnelles et autres personnes ressources dans les villages - Inventaire et enregistrement des coordonnées GPS des FS

(Nord-Ouest, Sud-Ouest et Adamaoua).

1.5. Limite de l'étude

Cette étude avait pour ambition de répertorier toutes les forêts sacrées des zones ciblées à savoir les régions des hautes terres de l'Ouest (Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest), les trois régions septentrionales du pays et la région du Sud-Ouest. Il s'agissait d'un travail fastidieux car c'est près d'un millier de villages qu'il fallait sillonner. Finalement, la couverture des différentes régions a été variable, des plus prospectées (Ouest, Extrême-Nord, Nord) au moins prospectées (Sud-ouest, Adamaoua, Nord-ouest).

Dans la zone du sud-Ouest, seuls les Départements dont les informations étaient disponibles au niveau des services régionaux du MINFOF et autres partenaires locaux ont été prospectés (03 Départements sur 6). Avec plus de temps, on aurait pu parcourir les autres Départements.

Dans le Nord-Ouest, bien que tous les Départements aient été visités, la couverture au niveau des villages n'a pas été totale faute de temps et de moyens.

Dans l'Adamaoua, les Arrondissements de Banyo, Tibati et Ngaoundal n'ont pas été prospectés. Bien que les renseignements des services du MINFOF ne fassent état d'aucune forêt sacrée dans cette zone, les prospections étaient nécessaires puisque l'expérience avec les services locaux du MINFOF nous a montré que certaines zones dont ils disent ne posséder aucune forêt sacrée en possèdent. La couverture des autres zones a été satisfaisante. Les informations du terrain rapportent également la présence des forêts sacrées à l'Est dans la zone de Bétaré Oya et dans le centre (Bokito) : Il serait avantageux de prospecter ces sites dans l'avenir.

2. SYNTHÈSE DE LA LITTÉRATURE SUR LES FORÊTS SACRÉES DU CAMEROUN

Dans cette partie, une synthèse des informations disponibles sur les forêts sacrées du Cameroun est faite sur la base de la littérature consultée. Sans prétendre être exhaustive, elle fait une économie de quelques travaux pionniers sur les forêts sacrées.

2.1. Sources d'information consultées

La recherche bibliographique sur le sujet s'est faite essentiellement dans les bibliothèques de quelques structures clés dont : CARFAD, WWF, MINEP, MINFOF, CIPCRE, CARPE, CEW, OPED, MEM, Université de Yaoundé I et Université de Dschang.

2.2. Distribution des forêts sacrées du Cameroun

La présence des forêts sacrées à l'ouest-Cameroun est abondamment documentée à travers les travaux de :

- Nkongmeneck & Tsabang (2002) qui ont répertorié près de 248 forêts sacrées dans toute la région de l'ouest Cameroun
- CARFAD (2004), CIPCRE (2000) et Nguékeng (1998) qui ont fait une étude diagnostic de quelques forêts sacrées de l'ouest Cameroun notamment à Bandjoun, Bamenyam, Bafoussam et Bahouan

Dans la partie septentrionale du pays, les travaux de Gormo (2002) ont explicitement documenté la place des forêts sacrées chez les peuples Toupouri et Massa.

Très peu de littérature existe en sur les forêts sacrées dans les autres régions du pays.

2.3. Typologie et processus de sacralisation des forêts sacrées

2.3.1. Typologie

En pays Bamiléké à l'Ouest-Cameroun, les travaux du CIPCRE ont fait une distinction entre deux grands types de forêts sacrées : les forêts sacrées de quartier ou forêts sacrées lieux de culte et les forêts sacrées de chefferie.

2.3.1.1. Les forêts sacrées de quartier

Ce sont des îlots de forêts naturelles que l'on rencontre dans la quasi-totalité des quartiers de chaque village. Pour les populations, ces forêts abritent les dieux qui les protègent ou leur viennent en aide en cas de difficulté. En général, un sanctuaire est construit dans chacune de ces forêts pour servir de lieu de culte animiste. Des sacrifices y sont régulièrement faits aux dieux soit à titre individuel soit à titre collectif suivant la nature du motif de ces sacrifices.

2.3.1.2. Les forêts sacrées de chefferie

Les forêts sacrées de chefferie sont des îlots de forêts naturelles rencontrées autour de la chefferie de chaque village. Elles sont le lieu des rites initiatiques des différents clans présents dans le village. Les grands dignitaires du village ou notables organisés en sociétés secrètes y tiennent leurs réunions hebdomadaires. C'est dans ces forêts que les jeunes chefs du village qui

accèdent au trône sont initiés à leurs nouvelles fonctions et où ils sont enterrés à leur mort. Ces forêts sont également reconnues comme abris des « totems » des chefs, des notables ; et des autres divinités protectrices du village. Les forêts sacrées de chefferie sont organisées en compartiments et c'est ainsi qu'on distingue :

- ❖ Le compartiment des princes;
- ❖ Le compartiment des reines;
- ❖ Le compartiment du tribunal coutumier;
- ❖ Le compartiment de la prison;
- ❖ Le compartiment lieu de culte aux dieux.

Chez les Toupouri et Massa de l'Extrême nord du pays, Gormo (2005) signale la présence de forêts sacrées initiatiques qui, comme le nom l'indique, accueillent les jeunes en cours d'initiation. C'est là qu'ils se mettent à l'école de la tradition et de la coutume. En dehors de cette fonction initiatique, ces forêts représentent aussi chez les Massa le sanctuaire du village. C'est dans cet espace sacré que des prêtres sacrificateurs invoquent les esprits afin qu'ils leurs viennent en aide pendant les périodes difficiles (sècheresse, épidémie, etc.)

2.3.2. Création des forets sacrées

2.3.2.1. Cas des forêts sacrées de quartier

La création des forêts sacrées de quartier ou forêts sacrées lieux de culte était essentiellement liée aux croyances animistes des peuples Bamiléké. Dans chaque village, la mise en place de ces forêts allait de paire avec la colonisation de l'espace par les populations. Le choix du site était effectué par un prêtre marabout du village. En général, ce sont les portions de forêts naturelles qui étaient délimitées pour servir de lieu de culte. Parfois, le choix du site était déterminé soit par un phénomène naturel, soit par un grand évènement ayant eu lieu sur ce site. Parmi ceux-ci on peut citer les chutes sur les cours d'eau (cas des forêts sacrées de Bahouan et de Mbing Mekoup), les sources d'eau (cas de la forêt sacrée de Kossap à Bamenyam) et l'enterrement d'un chef du village ou d'un ancêtre du village (cas de la forêt sacrée Fotoh de Bamenyam).



Forêt sacrée de Mbing Mekoup

Source : (Tiokeng *et al*, 2008)

Lorsque dans le quartier il n'existait ni forêt naturelle, ni phénomène naturel, ni grand évènement pouvant orienter le choix du site, le prêtre-marabout se chargeait de déterminer une portion de terrain sur lequel était planté l'espèce *Ficus thoningii* comme lieu de culte. Cette espace était alors mis en défens (interdiction d'exploitation) et au fil des années devait être colonisé par les espèces pionnières ligneuses pour devenir plus tard une forêt naturelle (CIPCRE, 2000).

2.3.2.2. Cas des forêts sacrées de chefferie

Selon les travaux du CIPCRE à l'ouest Cameroun, la création de la forêt sacrée de chefferie était liée à l'implantation du village. A l'origine, il y avait le climat d'instabilité qui régnait à l'époque. Il faut rappeler que la plupart des peuples de cette région étaient des guerriers. Ainsi, pendant les grandes périodes de migration des populations, chaque peuple qui arrivait dans une localité mettait en place des institutions traditionnelles chargées de gérer le territoire. A la tête de ces institutions était désigné un Chef du village. Trois principaux critères permettaient de déterminer l'emplacement de la chefferie :

- ❖ la chefferie était installée sur le flanc d'une colline et son entrée orientée de telle sorte que les populations y accèdent par une descente de pente ;
- ❖ en aval de la pente, un cours d'eau bordé de forêt devait servir de limite entre la chefferie et les plantations voisines ;
- ❖ le flanc de la colline devait porter une forêt naturelle dans laquelle devaient être construites les cases du Chef et de ses épouses ainsi que les salles de réunions des sociétés secrètes. Comme dans le cas des forêts sacrées du quartier, un espace était délimité autour de la chefferie et était mis en défens lorsqu'il n'existait pas de forêt naturelle sur le flanc de la colline. En effet, lorsqu'on met une portion de terre en défens en zone forestière, la forêt se forme automatiquement.

Ces trois critères lorsqu'ils étaient remplis, permettaient d'assurer la sécurité du chef de village en même temps qu'ils renforçaient son pouvoir vis-à-vis de ses sujets. La fonction principale de la forêt sacrée de chefferie consiste à servir de lieu de rencontre des sociétés secrètes composées des notables, qui sont les conseillers du chef de village.

Chez les Toupouri et Massa, l'alliance entre les populations et les forêts sacrées selon Gormo (2005) tient de la croyance locale selon laquelle Dieu, très loin, ne doit pas être dérangé trop fréquemment ; pour cette raison, il fallait solliciter l'aide des forces qui contrôlent la nature, qui fournissent nourriture, vêtements, médicaments, etc. La végétation à cet égard représentait une matrice de biens essentiels, d'où cet attachement aux forêts sacrées. A l'origine de leur création, il y avait surtout le climat d'instabilité qui prévalait à l'époque précoloniale. Placé dans un environnement hostile, l'homme Toupouri, compte tenu de la puissance et des pouvoirs que révèlent les plantes et, de part leur forme, leur processus de régénération, a trouvé en elles des intermédiaires valables entre le ciel, demeure des esprits de Dieu, et le souterrain, demeure des ancêtres morts. C'est pourquoi la création d'un village était toujours associée à la création d'une forêt sacrée. La sacralisation se déroule au cours d'une cérémonie précise qui signe l'alliance entre la communauté et la forêt. En général, ces forêts étaient situées à proximité des chefferies.

2.4. Importance des forêts sacrées

Plusieurs travaux soulignent le caractère multifonctionnel des forêts sacrées (Nkongmeneck & Tsabang, 2002 ; CARFAD, 2004 ; CIPCRE, 2000 ; Gormo, 2002, Tiokeng, 2008).

2.4.1. Aspects socioculturels

Au fil des siècles, de nombreuses valeurs sociales et culturelles ont été développées autour des forêts sacrées par les populations. Cet ensemble de valeur est lié aux rôles socioculturels que les populations ont attribués aux forêts sacrées et qui contribuent à renforcer les dispositifs mis sur pied localement pour protéger ces forêts. Les rôles évoqués comprennent :

❖ **Le tribunal coutumier**

Ce rôle est joué aussi bien par les forêts sacrées du quartier que par les forêts sacrées de chefferie. Elles interviennent dans le tribunal coutumier lorsqu'une personne accusée d'un délit ne passe pas aux aveux devant les autorités traditionnelles chargées de la juger. L'accusé est alors conduit dans la forêt sacrée où il doit boire le « cadis » (breuvage que prend l'accusé) en proclamant son innocence et en proposant aux dieux de la forêt sacrée les sanctions qui lui seront infligées au cas où ils le jugeront coupable. Il est reconnu que, lorsque l'accusé est coupable devant les dieux, ces derniers lui appliquent les sanctions qu'il a lui-même proposées dans la forêt sacrée.

❖ **Le lieu de culte traditionnel**

Les croyances mystiques et religieuses ont énormément contribué à la protection des forêts sacrées depuis plusieurs siècles. Pour les communautés, ces forêts abritent les dieux et les esprits des ancêtres fondateurs du village. Ces divinités protègent le village contre ses ennemis et les calamités diverses. Des cultes leur sont régulièrement adressés pendant les périodes de crise. En dehors des périodes de crise, des cultes aux dieux de la forêt peuvent être consultés ou célébrés à tout moment lorsqu'une personne du village connaît des problèmes d'infertilité, de maladies graves, de mauvais sort ou lorsque par inadvertance il viole un interdit de la forêt sacrée. Un sanctuaire est construit dans chaque forêt sacrée pour les cérémonies religieuses traditionnelles. Ces dernières consistent essentiellement à faire des offrandes accompagnées des paroles d'invocation. Suivant la nature de l'aide demandée aux dieux, l'offrande peut être une chèvre, de l'huile, du sel, du vin de raphia, de la cola ou de la volaille. Les forêts sacrées servent aussi de lieu de rites initiatiques (initiation des jeunes enfants, initiation de nouveau chef), d'évocation des esprits ancestraux, d'enseignement des pratiques ancestrales dans le but de conserver l'héritage traditionnel, etc.

2.4.2. Aspects écologiques et floristiques

La biodiversité des forêts sacrées au Cameroun est très peu connue. Pourtant ces forêts sont des milieux qui favorisent le développement de nombreuses espèces. Ce sont de véritables réservoirs de biodiversité, et parfois les seules formations forestières naturelles qui subsistent dans certains villages.

Nkongmeneck & Tsabang (2001) ont réalisé un inventaire floristique dans deux forêts sacrées dans le Département de la Menoua : Men'ndé et Mami water :

➤ **Dans la forêt sacrée de Men'ndé,**

La strate muscinale est constituée par quelques champignons, quelques mousses et lichens, de petites herbacées et des gaulis d'espèces des strates supérieures.

La strate herbacée est représentée par des espèces telles que : *Anchomanes difformis* (Araceae), *Centella asiatica* (Apiaceae), *Impatiens burtonii* (Basalminaceae), *Nephrolepis biserrata*

(Davalliaceae), *Palisota* sp.. (Commelinaceae), *Piper umbellatum* (Piperaceae), *Scadoxus* sp. (Amaryllidaceae), *Stanfieldiella imperforata* (Commelinaceae), etc.

La strate arbustive est représentée par : *Allophylus* sp. (Sapindaceae); *Bridelia grandis* (Euphorbiaceae), *Bridelia micrantha* (Euphorbiaceae), *Canthium* sp. (Rubiaceae), *Croton macrostachyus* (Euphorbiaceae), *Dracaena deisteliana* (Agavaceae), *Erythrocca artrovirens* (Euphorbiaceae), *Ficus* sp. (Moraceae), *Harungana madagascariensis* (Hypericaceae), *Liparis nervosa* (Orchidaceae), *Markhamia tomentosa* (Bignoniaceae), *Microdesmis* sp. (Pandaceae), *Psidium guajava* (Myrtaceae), *Psychotria* sp. (Rubiaceae), *Psychotria succulenta* (Rubiaceae), *Rauvolfia vomitoria* (Apocynaceae), *Senna biglobosa* (Caesalpiniaceae), *Vernonia calvoana* (Asteraceae).

La strate arborescente inférieure est représentée par : *Ficus lutea* (Moraceae), *Fernandoa* sp. (Bignoniaceae), *Bridelia micrantha* (Euphorbiaceae), *Dracaena arborea* (Agavaceae), *Albizia zygia* (Mimosaceae), *A. gummifera* (Mimosaceae), *Spathodea campanulata* (Bignoniaceae), *Pseudospondias microcarpa* (Anacardiaceae), *Polyscias fulva* (Araliaceae), *Trichilia* sp. (Meliaceae), etc.

La strate arborescente moyenne est représentée par peu d'espèces : *Entandrophragma angolense* (Meliaceae), *Albizia gummifera* (Mimosaceae), *Aubrevillea kerstingii* et *Dracaena arborea*

La sinuée lianescente est représentée par : *Smilax kraussiana* (Smilacaceae), *Acacia pennata* (Mimosaceae), *Paullinia pinnata* (Sapindaceae), *Combretum confertum* (Combretaceae), *Mucuna pruriens* (Fabaceae), *Dioscorea bulbifera* (Dioscoreaceae), *Clerodendrum splendens* et *C.* sp. (Verbenaceae), *Urera cordifolia* (Urticaceae), *Aristolochia elegans* (Aristolochiaceae), *Cyphostemma adenocaulis* (Vitaceae).

Les haies vives qui bordent la forêt sacrée contiennent de vieux arbres présentant une flore épiphytique très riche constituée essentiellement d'Orchidées des genres *Polystachya*, *Bulbophyllum*, *Diaphanante*, *Graphorchis*, *Aerangis*, *Liparis* et *Tridactyle*, et des fourgères appartenant aux genres *Asplenium*, *Drynaria*, *Platyterium*, *Nephrolepis*, *Arthropteris*, *Lycopodium* cf. *mildbraedii* (Lycopodiaceae), *Pteris*, *Tectaria*.

Il existe quelques clairières ou chablis d'origine anthropique où on peut noter une forte régénération de beaucoup d'espèces provenant de la forêt sacrée ou des haies vives avoisinantes. Ces espèces sont : *Dracaena deisteliana* (Agavaceae), *Albizia gummifera* (Mimosaceae), *Paullinia pinnata* (Sapindaceae), etc.

➤ **Dans la forêt sacrée Mami water**

Cette forêt présente elle aussi les six strates classiques de la forêt tropicale humide.

La strate muscinale est représentée par des champignons, des mousses, de petites régénérations d'espèces des strates supérieures.

La strate herbacée est représentée par de nombreuses espèces telles que : *Aframomum* spp. (Zingiberaceae), *Alangium chinense* (Alangiaceae), *Alchemilla kiwensis* (Rosaceae), *Anchomanes difformis* et *Amorphophallus staudtii* (Araceae), *Brillantaisia* sp. (Acanthaceae), *Cephaelis densinervia* (Rubiaceae), *Cyclosorus dentatus* (Thelypteridaceae), *Elatostema paivaenum* (Urticaceae), *Marattia fraxinea* (Marattiaceae), *Nephrolepis biserrata* (Davalliaceae), *Oplismenus* sp. (Poaceae), *Oxyanthus unilocularis* (Rubiaceae), *Palisota* sp. (Commelinaceae), *Piper umbellatum* (Piperaceae), *Selaginella* sp. (Selaginellaceae), *Stanfieldiella* sp. (Commelinaceae), etc.

La strate arbustive représentée par de nombreuses espèces dont les plus remarquables sont : *Allophylus bullatus* (Sapindaceae), *Connarus* sp. (Connaraceae), *Cussonia arborea* (Araliaceae), *Cyathea manniana* (Cyatheaceae), *Dracaena deisteliana* (Agavaceae), *Macaranga* sp. (Euphorbiaceae), *Maesa lanceolata* (Myrsinaceae), *Phoenix reclinata* et *P.* sp. (Arecaceae), *Psychotria* sp. (Rubiaceae), *Psychotria succulenta* (Rubiaceae), *Xymalos manospora* (Monimiaceae), etc.

La strate arborescente présente e inférieure représentée par : *Bersama abyssinica* (Melianthaceae), *Canthium* sp. (Rubiaceae), *Carapa* sp. (Meliaceae), *Markhamia tomentosa* (Bignoniaceae), *Polyscias fulva* (Araliaceae), *Pseudospondias microcarpa* (Anacardiaceae), *Rauvolfia* sp. (Apocynaceae), *Strombosia pustulata* (Olacaceae), etc.

La strate arborescente moyenne représentée essentiellement par de nombreux cola (*Cola anomala*, Sterculiaceae) et d'autres espèces telles : *Entandrophragma cylindricum* (Meliaceae), *Spathodea campanulata* (Bignoniaceae), etc.

La strate arborescente supérieure représentée par quelques espèces notamment *Antrocaryon klaineanum* (Anacardiaceae), *Strombosiosis tetrandra* (Olacaceae), *Albizia adianthifolia* (Mimosaceae), *Ficus* sp. (Moraceae).

La sinisie lianescente est constituée par beaucoup d'espèces dont voici quelques unes : *Acacia pennata* (Mimosaceae), *Agelaea* sp. (Connaraceae), *Cissus diffusiflora* (Vitaceae), *Combretum confertum* (Combretaceae), *Dioscorea* spp. (Dioscoreaceae), *Mussaenda erythrophylla* (Rubiaceae), *Icacina mannii* (Icacinaceae), *Paullinia pinnata* (Sapindaceae), *Strychnos* sp. (Loganiaceae), etc.

2.4.3. Aspects ethnobotaniques

Au-delà de l'alliance spirituelle qui lie les forêts sacrées aux populations, les interactions entre les hommes et les ressources des forêts sacrées sont multiples. Tiokeng (2008) a décrit les usages de quelques plantes fréquentes dans quelques forêts sacrées de l'ouest Cameroun. L'étude présente les espèces suivantes dans différentes catégories d'usage suivantes :

❖ **Les plantes utilisées en médecine traditionnelle**

Ce sont: *Albizia gummifera*, *Bridelia speciosa*, *Canarium schweinfurthii*, *Cassine aethiopica*, *Croton macrostachyus*, *Embelia schimperii*, *Markhamia lutea*, *Myrica arborea*, *Piper umbellatum*, *Prunus africana*, *Zehneria scabra*.

❖ **Les plantes de grande valeur rituelle,**

Parmi les plantes de grande valeur rituelle, on note : *Piper umbellatum*, *Dracaena deisteliana*, *Ficus thoningui*, *Markhamia lutea*, *Vernonia amygdalina*, *Ensete giletii*, *Canarium schweinfurthii*, *Musa paradisiaca*, *Musa sapientum*.

❖ **Les plantes alimentaires**

Ce sont : *Aframomum* sp., *Persea americana*, *Pseudospondia microcarpa*, *Canarium schweinfurthii*, *Elaeis guineensis*, etc.

2.5. Gestion traditionnelle des forêts sacrées

2.5.1. Les interdits

L'utilisation des forêts sacrées est totalement règlementée par les coutumes et interdits. L'accès est règlementé, seules les personnes initiées peuvent accéder dans les compartiments réservés. Ces conditions varient en fonction des villages et de la personne qui souhaite y entrer. Il est strictement interdit d'effectuer des activités telles que la chasse, la récolte du bois de chauffe, l'abattage des arbres, faire des faux témoignages lors du tribunal coutumier, entrer avec un esprit malsain, cultiver, etc.

2.5.2. Les sanctions infligées aux contrevenants

Les sanctions infligées aux contrevenants varient selon la gravité de la faute et peuvent parfois dépasser le niveau de l'individu et être appliquées à ses proches.

2.5.3. Les principales questions que soulève la gestion des forêts sacrées

Plusieurs facteurs menaçant la pérennité des fonctions socioculturelles et écologiques des forêts sont largement repris par plusieurs travaux. On retrouve :

- L'urbanisation ;
- La croissance démographique ;
- Le christianisme et l'islam
- La pauvreté
- Le brassage des cultures et l'acculturation

Tant au niveau national qu'international, on retrouve parmi les éléments du plaidoyer actuel pour la sauvegarde des forêts sacrées, les éléments suivants :

- **Considérer les forêts sacrées comme un patrimoine culturel et naturel** : il faut désormais considérer les bois sacrés d'abord comme des patrimoines culturels et naturels (Esoh Elamé, 2003). En tant que tels, ils doivent être inclus dans les listes indicatives du patrimoine national. Ainsi, ils seront légitimés, et le rôle des chefs traditionnels comme personnes ressources garantes de la valorisation de l'identité culturelle locale sera validé. Par là-même, la valorisation des sites sacrés comme moyen efficace pour parvenir à la conservation des forêts, sera considérée ;
- **Faire un inventaire de l'ensemble des bois sacrés du territoire** : les bois sacrés constituent des références identitaires pour les populations autochtones. Ils sont les témoins de l'histoire de nos peuples, et portent tous les signes qui accompagnent le changement. Ils représentent nos monuments et nos musées. Certains pays comme la Côte d'Ivoire, le

Kenya, le Ghana, le Bénin ont déjà entrepris cette démarche d'inventaire de leurs bois sacrés.

- **Mettre sur pied au niveau national des stratégies cohérentes de préservation de forêts sacrées** : plusieurs recommandations de chercheurs concordent sur la nécessité pour le Cameroun de disposer d'un programme de préservation et de valorisation de ses forêts sacrés. Cela suppose l'intégration des bois sacrés dans le patrimoine national comme sites culturels sensibles de grande importance écologique pour leur biodiversité. La Convention du Patrimoine Mondial, Culturel et Naturel de l'UNESCO est une formidable opportunité pour les pays africains d'intégrer dans la liste du patrimoine mondial, les paysages naturels, culturels, et le patrimoine spirituel associatif. Malheureusement, le patrimoine africain actuellement ne compte que pour 9% des biens du patrimoine mondial et reste de ce fait sous-représenté sur la Liste du patrimoine mondial (UNESCO, 2010). Les bois sacrés constituent pourtant de potentiels paysages culturels et naturels dont certains présentent une valeur universelle en matière d'authenticité et d'intégrité. De ce fait, ils peuvent bien être insérés dans la liste du patrimoine mondial contribuant ainsi à une meilleure représentativité de l'Afrique.

3. LES FORETS SACREES PAR REGIONS

3.1. REGION DE L'EXTREME-NORD

3.1.1. Distribution, typologie et rôle socioculturel

Contrairement aux observations de Gormo (2004) selon lesquelles les forêts sacrées dans cette région étaient l'apanage des groupes ethniques Toupouri et Massa, notre étude révèle la présence de ces forêts à travers toute la région, notamment chez les peuples Guiziga, Maffa, Massa, Moudang, Podoko, et Toupouri. La carte ci-dessous localise les forêts sacrées de tout le grand Nord Cameroun comprenant les trois Régions, Extrême-Nord, Adamaoua et Nord.

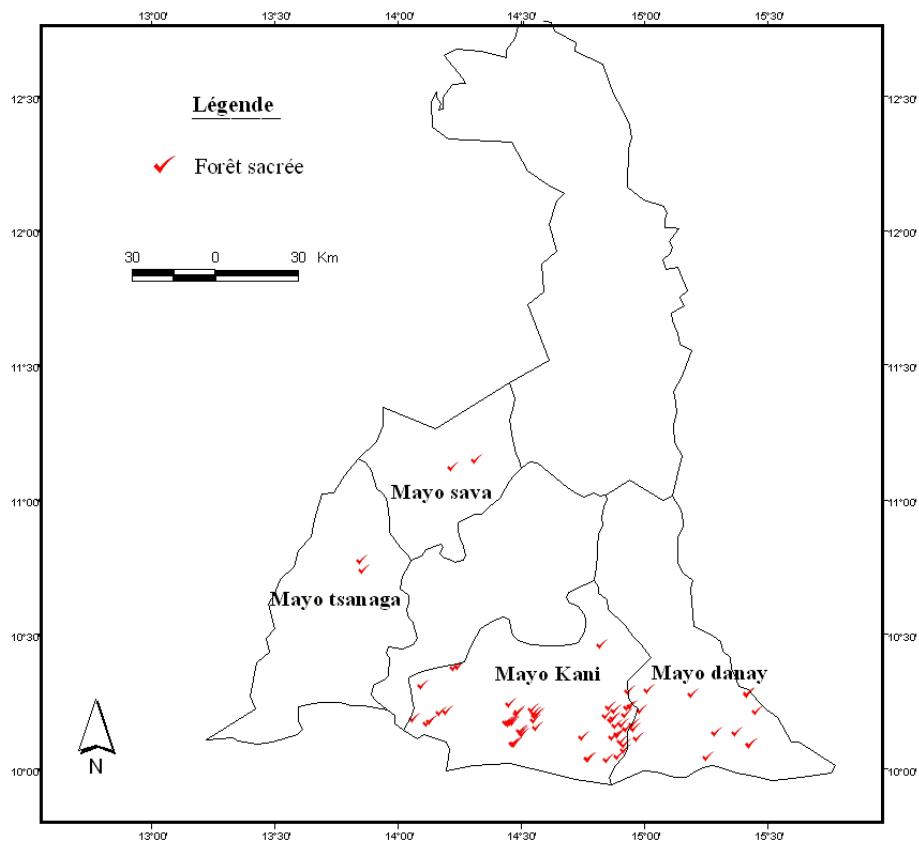


Figure 1. Localisation des forêts sacrées dans la Région de l'Extrême-Nord

Au total 95 FS ont été recensées dans cette région. La grande majorité est recensée dans le Mayo Kani (Tableau 1) où se retrouvent les groupes ethniques Toupouri, Moudang et Guiziga, les plus grandes superficies s'observent dans le Mayo Danay.

Tableau I. Inventaire des forêts sacrées dans l'Extrême-Nord

Région	Département	Nombre	Cumul des Superficies par Départements (ha)	Cumul des Superficies pour la Régions (ha)
Extrême Nord	Mayo Danay	9	878,95	1051,79
	Mayo Kani	82	111,84	
	Mayo Sava	2	52	
	Mayo Tsanaga	2	9	

A l'examen de la répartition de ces forêts en fonction des groupes ethniques, l'on remarque que le plus grand nombre de forêts sacrées est recensé chez les Toupouri, alors que les plus grandes superficies se rencontrent chez les Massa (Figure 2).

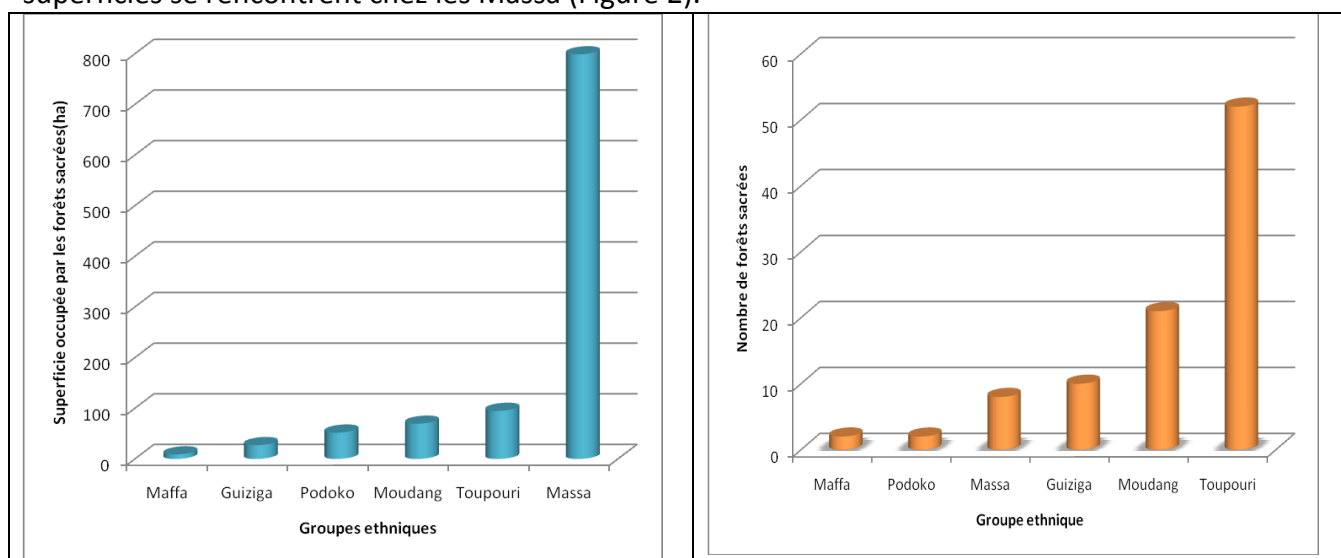


Figure 2. Répartition des forêts sacrées et des superficies par groupe ethnique

Ce sont en général des forêts partiellement artificielles, des fourrés à *Dichrostachys cinera*, des reliques de savane arborée, des reliques de savane arbustive, des reliques de savane arbustive sur terre inondable, des savanes arborées, des savanes arbustives à *Combretum* spp., des savanes arbustives sur colline avec substrat rocailleux, des steppes à épineux. Leurs étendues varient de 100 m² à 240 ha et elles couvrent approximativement une superficie totale de 1450 ha.

Sur les 95 forêts sacrées recensées dans cette région, celles qui ont moins d'un hectare de superficie sont au nombre de 59 (Figure 3) ; les forêts sacrées les plus vastes ont 200 à 240 ha de superficie, et se retrouvent à Gourlgou, et à Bourgeye et Kalfouet, tous situés dans le Mayo Danay. Ces forêts sont essentiellement des savanes arbustives à *Combretum* spp.

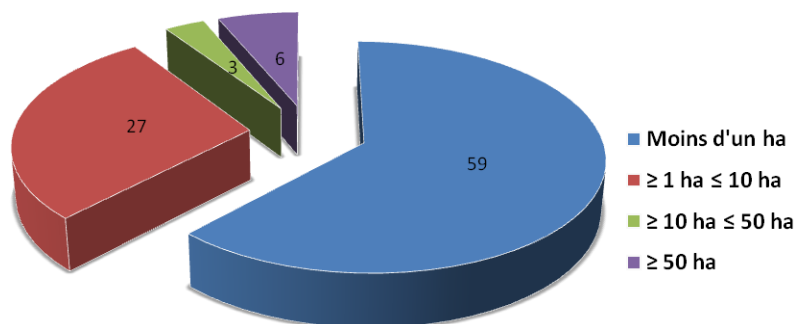


Figure 3. Répartition des forêts sacrées en fonction des superficies dans l'Extrême-Nord

Sur le plan de la typologie, nous avons identifié à l'issue de notre étude 4 principaux types de forêts sacrées dans cette Région :

Les forêts sacrées abritant la garde / Armée secrète des chefs : C'est ici le siège d'exécution des rites les plus importants du Canton. Cette forêt est située derrière le Lamidat

Les forêts sacrées cimetières des chefs (Lamido, Lawan, jaworo) : dans la croyance populaire ici, un chef ne meurt pas. Ainsi, même après sa vie terrestre, il peut continuer à être consulté sur des questions concernant la vie de la communauté, à travers des sacrifices divers ;

Les forêts sacrées tribunaux (plus important sur le plan culturel): c'est le lieu où résideraient les esprits des ancêtres et qui veillent sur le village. Ici se règlent les problèmes de sorcellerie, vols, plainte contre inconnu ; c'est aussi le lieu des offrandes pour demander la fertilité (des terres, des couples, etc), et à l'occasion des fêtes de récolte ;

Les forêts sacrées initiatiques : c'est le lieu des circoncisions, des rites initiatiques divers : Dans le Mayo kani par exemple, les populations d'une même ethnie (Massa de Gobo, Guéré, Wina, Kar Hay, Kai-Kai, Vélé, Tachibali et Kalfou), bien que résidant dans des villages éloignés se regroupent annuellement dans l'une de ces forêts préalablement choisie pour les rites de circoncision qui durent 3 mois. Ces forêts sont gardées par un chef coutumier qui est différent du chef du Canton ou du chef du village. Chaque initié à la sortie de cette cérémonie d'initiation adopte une nouvelle identité.

3.1.2. Situation actuelle de la gestion des forêts sacrées dans la Région de l'Extrême-Nord.

3.1.3. Accès aux FS et aspects genre

L'accès dans ces forêts est réservé aux personnes initiées, et strictement interdit aux femmes. Dans certain village Toupouri à forte dominance chrétienne comme Lalaparki (Département du Mayo kani, Arrondissement de Porhi), l'accès est plus souple.

3.1.4. Ouverture des forêts sacrées à la recherche

Dans l'ensemble des communautés de la région de l'Extrême-nord, seules les forêts sacrées où se déroulent les cérémonies de circoncision peuvent être ouvertes aux personnes étrangères ou aux chercheurs. L'accès dans les autres types de forêts sacrées est plus compliqué ; même avec

l'autorisation des gardiens, l'accès pour une personne non initiée peut comporter des risques. Ici, même blesser un arbre constitue une offense grave contre les génies de la forêt.

3.1.5. Analyse des principaux problèmes et enjeux

Sur l'ensemble des FS identifiées, 43,2 % ne présentent aucune menace de dégradation (Figure 4), Dans ces forêts, le système traditionnel de gestion basé sur les interdits est encore assez performant. Dans les 56,8 % où des menaces ont été signalées, les principales sources de dégradation comportent : l'agriculture, les feux de brousse, le surpâturage, les coupes anarchiques de bois, l'érosion du sol.

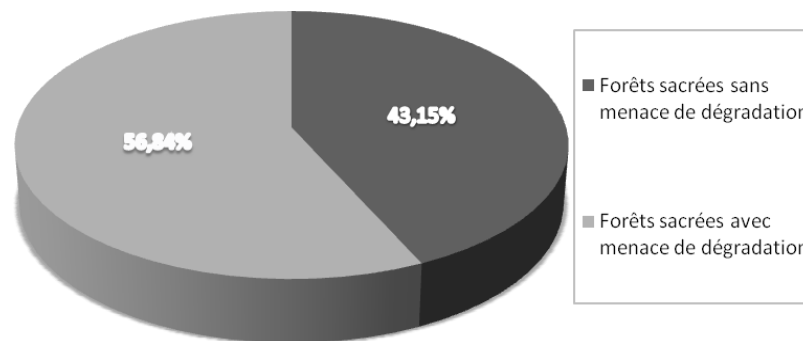


Figure 4. Etat de dégradation des forêts sacrées de l'Extrême-Nord.

3.1.6. Perception de la protection légale des forêts sacrées par les gestionnaires et existence d'initiatives endogènes de conservation

Plusieurs gestionnaires des FS sont depuis longtemps impuissants devant la dégradation de ces espaces dont ils ont la charge. La majorité partage l'idée d'une protection légale à condition que celle-ci ne leur ôte pas leur droit d'usage (figure 5).

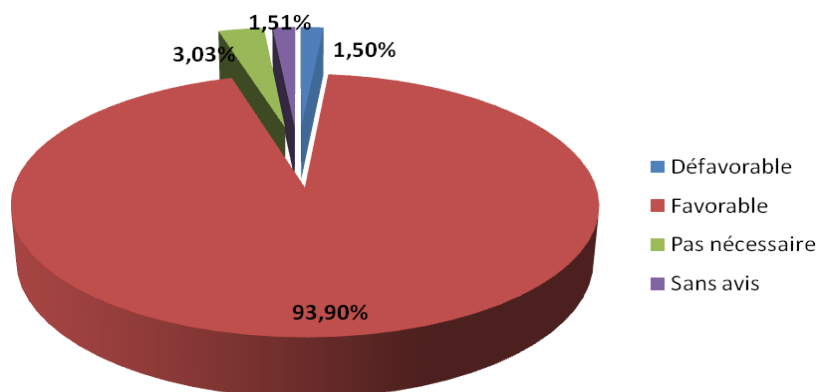


Figure 5. Perception d'une protection légale des forêts sacrées par les populations dans la région de l'Extrême-Nord

La seule forêt sacrée défavorable à cette protection est celle de Boboyo à Kaélé où le Lamido avait déjà entrepris une initiative d'immatriculation qui s'est malheureusement heurtée à des lenteurs et tracasseries administratives. Les forêts où les leaders ne trouvent pas nécessaire une protection légale, sont celles où l'accès est strictement interdit et qui ne souffrent d'aucune menace.

3.1.7. Appréhensions et besoins exprimés par les populations

Face à la dégradation des FS, les gestionnaires de ces lieux et les groupes de jeunes locaux ont émis des besoins suivants :

- Appui pour l'initiation des jeunes aux techniques de reboisement ;
- Appui financier pour l'achat du matériel pour le reboisement (Sacs plastiques, Pelles, brouettes, pioches, etc.) ;
- Appui technique pour le suivi.

3.2. REGION DU NORD

3.2.1. Distribution, typologie et rôle socioculturel

Dans la Région du Nord, un total 64 FS a été recensé. Les groupes ethniques concernés sont les Douayau, les Dourou, les Fali, les Goma, les Goudé et les Guidar. La figure 6 localise les différentes forêts sacrées recensées dans la Région.

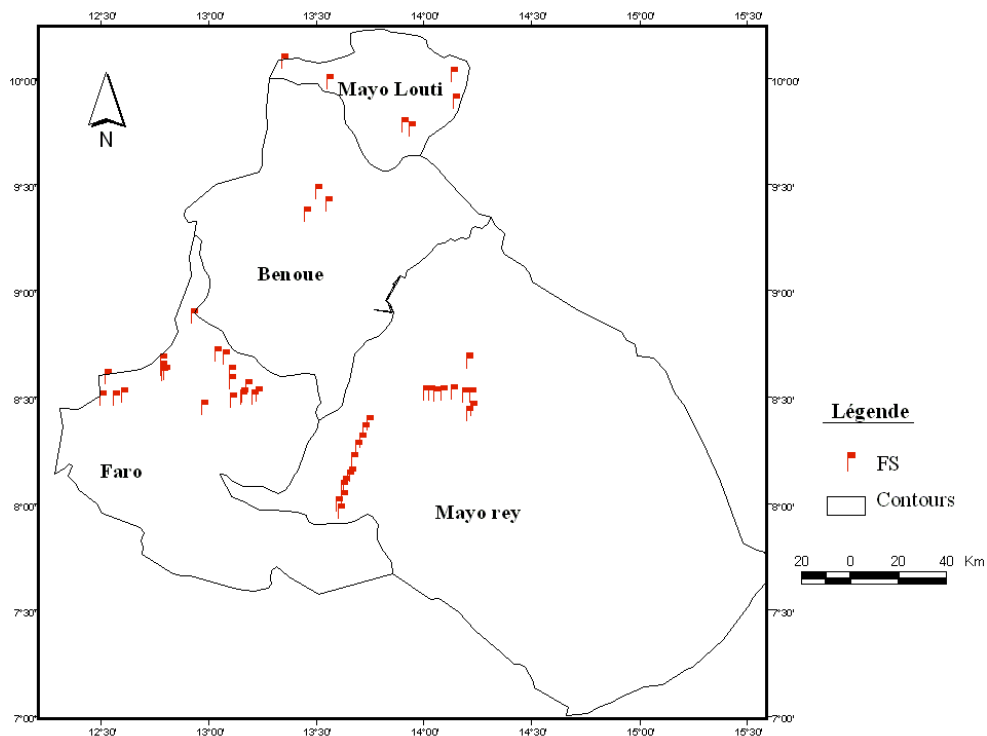


Figure 6. Localisation des FS dans le Région du Nord

La répartition par Département du nombre et des superficies est présentée dans le tableau II.

Tableau II. Inventaire des forêts sacrées de la région du Nord

Région	Département	Nombre	Cumul des Superficies par Départements (ha)	Cumul des Superficies pour la Régions (ha)
Nord	Benoue	4	4,75	390,25
	Faro	31	106,75	
	Mayo Louti	6	18,75	
	Mayo Rey	23	260	

L'examen de distribution des FS en fonction des groupes ethniques montre une plus grande importance chez les Dourou aussi bien en termes de nombre que de superficie occupée (Figure 7).

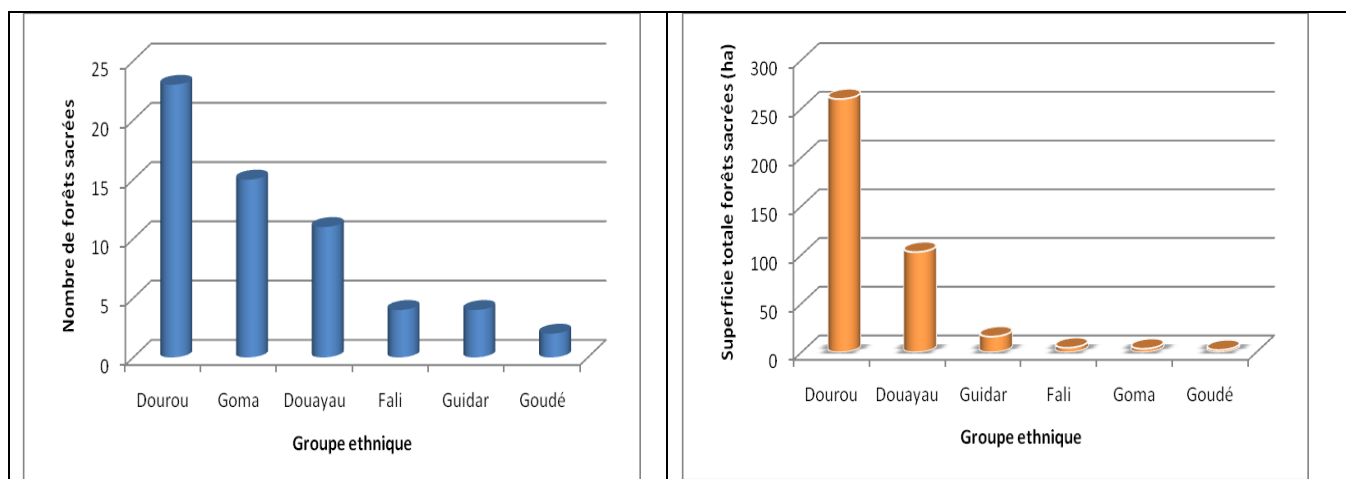


Figure 7. Répartition des FS par groupe ethnique dans la région du Nord

Les principales formations végétales caractéristiques de ces forêts sacrées sont des savanes arborées, des savanes arbustives à *Combretum* spp., et des savanes arbustives sur colline avec substrat rocailleux. Les superficies varient de 2500 m² à 150 ha et, dans l'ensemble de la région, la superficie totale couverte par les forêts sacrées est approximativement de 390,25 ha. La grande majorité des forêts sacrées ici a des superficies inférieures à 10 ha (Figure 8).

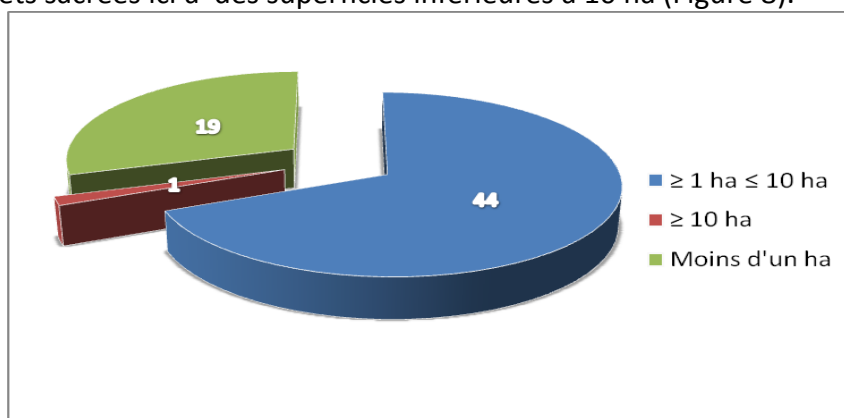


Figure 8. Répartition des forêts sacrées par superficie dans la région du Nord.

La typologie des forêts recensées se rapproche de celle décrite dans la Région de l'Extrême-Nord.

3.2.2. Situation actuelle de la gestion des forêts sacrées dans la Région du Nord.

3.2.2.1. Accès aux FS et aspects genre

L'accès dans ces forêts est réservé aux personnes initiées, et strictement interdit aux femmes à travers toute la région.

3.2.2.2. Ouverture des forêts sacrées à la recherche

Dans l'ensemble des communautés de la région du Nord, seules les forêts sacrées où se déroulent les cérémonies de circoncision peuvent être ouvertes aux personnes étrangères ou aux

chercheurs, avec l'autorisation du gardien de la forêt sacrée du Lamido, et à condition que le chercheur soit de sexe masculin.

3.2.2.3. Analyse des principaux problèmes et enjeux

Parmi les 64 FS identifiées, 3 seulement présentent des menaces de dégradation et se retrouvent dans les villages Bidzar, Tingling et Teri. La principale source identifiée étant les coupes anarchiques de bois.

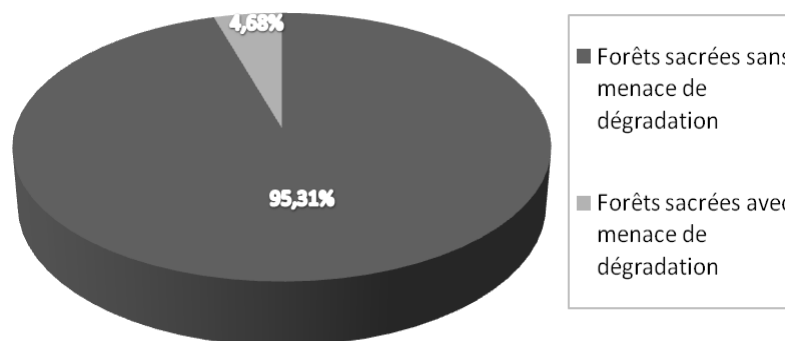


Figure 9. Etat de dégradation des forêts sacrées dans la région du Nord

3.2.2.4. Perception d'une protection légale des forêts sacrées par les gestionnaires et existence d'initiatives endogènes de conservation

Seuls les gestionnaires des 04 FS menacées perçoivent la nécessité d'une protection légale.

Il faut remarquer que cette région constitue un exemple dans la conservation des forêts sacrées au Cameroun. Aussi, la plupart des FS se trouvant dans le département du Mayo Rey sont situées dans le Parc de la Benoué, les zones de chasse sportive et dans les ZICGC. Elles bénéficient déjà par cette situation d'un statut légal de conservation.

3.2.2.5. Appréhensions et besoins exprimés par les populations

Les populations riveraines des FS dans la région du Nord, face à la recherche des moyens de subsistance, sollicitent un appui technique pour le développement de l'apiculture autour de ces écosystèmes.

3.3. REGION DE L'ADAMAOUA

Dans la région de l'Adamaoua, 04 forêts sacrées seulement ont été recensées dans les localités de Woulde et Koubaze dans le Faro et déo, Dir et Meiganga dans le Mbéré. Les superficies approximatives varient de 2500 m² à Woulde, 1,5 ha à Meiganga, 2,5 ha à Koubaze et 4 ha à Dir. Ce sont pour la plupart des savanes arborées. Ce sont essentiellement des forêts sacrées initiatiques où l'accès est interdit aux femmes en période de circoncision. Dans l'Arrondissement de Mbé, les forêts sacrées sont essentiellement de type initiatique et l'accès n'est interdit que pendant la période de circoncision.

Aucune menace de dégradation n'a été signalée. La figure 10 localise les forêts sacrées recensées dans cette Région.

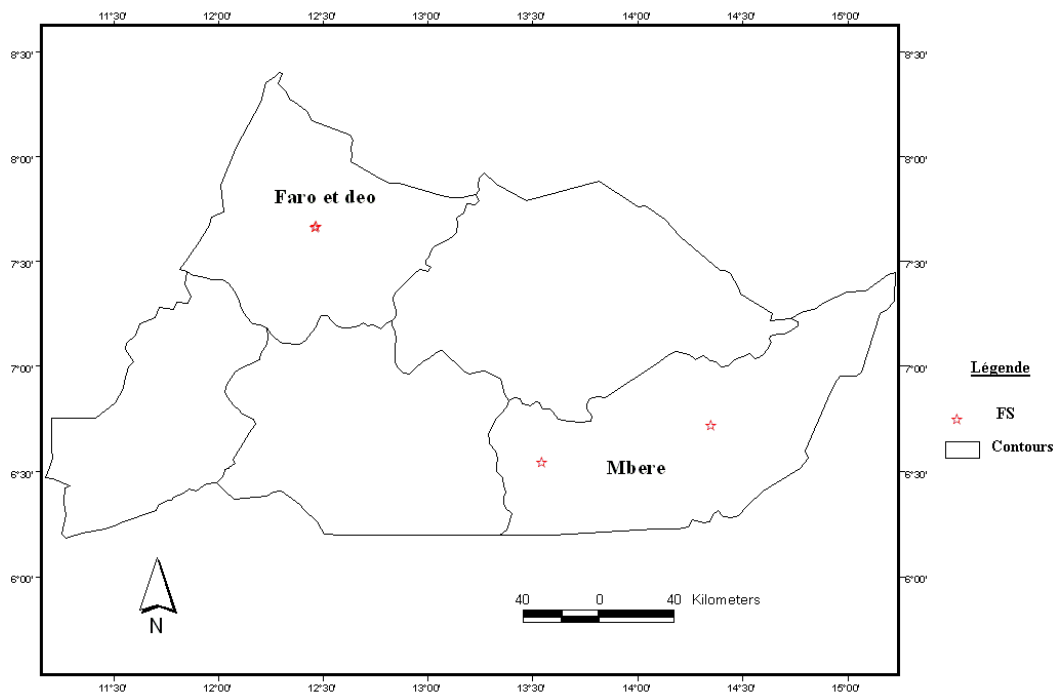


Figure 10. Localisation des forêts sacrées dans la Région de l'Adamaoua

3.4. REGION DE L'OUEST

3.4.1. Distribution, typologie et rôle socioculturel

Dans la région de l'Ouest, 310 FS ont été recensées. La grande majorité est recensée dans les Départements des Bamboutos et du Haut-Nkam (Tableau III). Les plus grandes superficies ont été observées dans les Départements du Koung-khi et des Hauts plateaux. La carte de localisation des différentes forêts sacrées de la région est présentée ci-dessous.

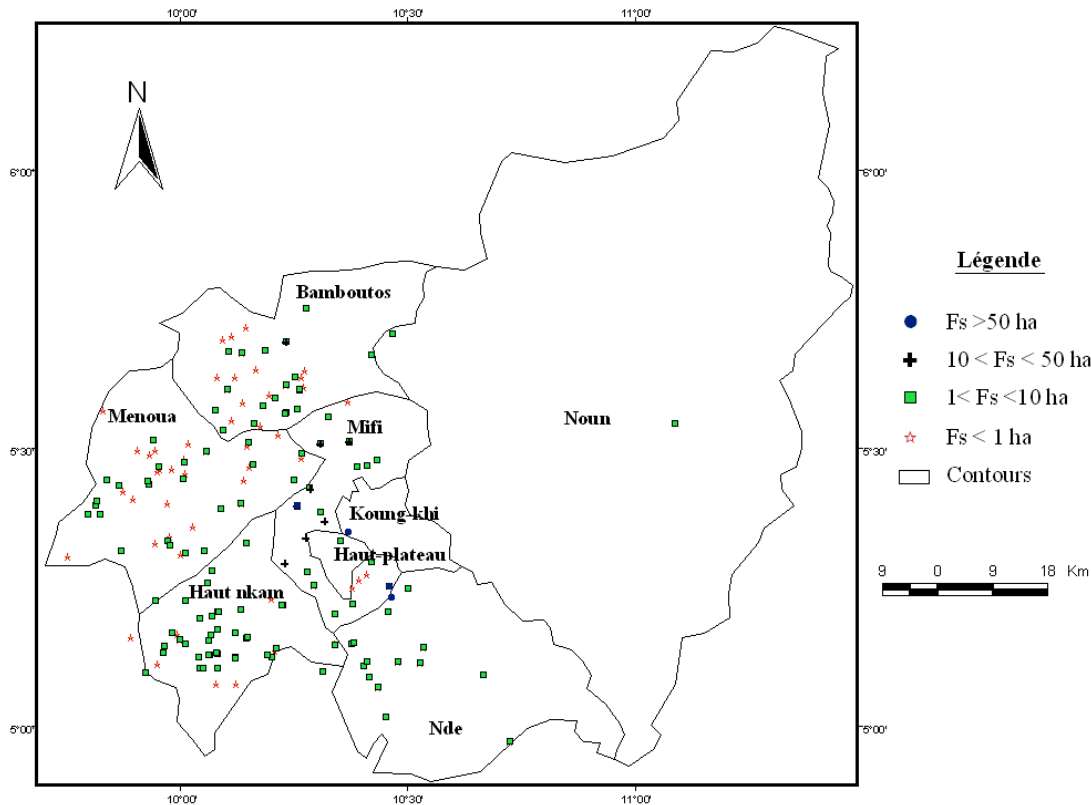


Figure 11. Carte de localisation des forêts sacrées dans la Région de l'Ouest

Tableau III. Inventaire des forêts sacrées dans la Région de l'Ouest

Département	Nbre de forêts sacrées	Cumul superficies approx.
Bamboutos	71	96,1
Haut-Nkam	59	96,9
Hauts-plateaux	38	237,809
Koung-Khi	10	238,26
Menoua	69	94,8
Mifi	15	65,6
Ndé	46	54,31
Noun	2	2
Total général	310	885,779

Sur le plan floristique, ce sont généralement des reliques de forêts, des galeries forestières, par endroit enrichies d'eucalyptus. Leurs étendues varient de 0,1 à 91 ha et elles couvrent approximativement une superficie totale de 885, 779 ha.

Sur les 310 forêts sacrées recensées dans cette région, celles qui ont moins d'un hectare de superficie sont au nombre de 189 (Figure 12), et représentent plus de 60 % des forêts inventoriées.

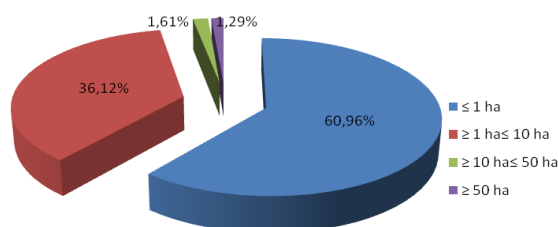


Figure 12. Répartition des forêts sacrées en fonction des superficies à l'Ouest Cameroun

Sur le plan de la typologie, une distinction peut être faite entre deux types principaux :

- Les forêts sacrées de chefferie toujours localisées à proximité de la chefferie : ce sont les lieux où siègent les sociétés secrètes de la chefferie. Plusieurs types de rites y sont pratiqués.
- Les forêts sacrées de quartier qui sont des lieux de cultes divers (bénédiction, règlement de litiges, purification, rites de fécondité, etc.) où officient des personnes habiletées à exécuter ces pratiques.

3.4.2. Situation actuelle de la gestion des forêts sacrées dans la Région de l'Ouest.

3.4.2.1. Accès aux forêts sacrées et aspects genre

L'accès dans ces forêts est réservé aux personnes initiées. Les femmes sont par endroit des parties prenantes dans l'utilisation des forêts sacrées car, officiant parfois lors de certains rites spécifiques. Les personnes non initiées peuvent accéder dans ces forêts avec l'autorisation et accompagnées du guide des initiés.

3.4.2.2. Analyse des principaux problèmes et enjeux

Sur l'ensemble des forêts sacrées identifiées, 64,28 % ne présentent aucune menace de dégradation (Figure 13). Dans les 35,71 % où des menaces ont été signalées, les principales sources de dégradation sont : l'agriculture, l'affaiblissement des croyances ancestrales, et l'urbanisation.

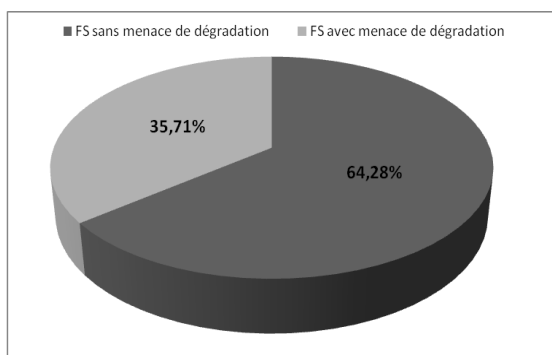


Figure 13. Etat de dégradation des forêts sacrées dans la Région de l'Ouest Cameroun

3.4.2.3. Perception d'une protection légale des forêts sacrées par les gestionnaires et initiatives endogènes de conservation

Les leaders traditionnels rencontrés sont sceptiques quant à l'idée d'une protection légale des forêts sacrées. 6 % des leaders interrogés sont défavorables aussi bien pour la protection légale des forêts sacrées que pour la conduite des travaux de recherche dans leurs forêts, et à un appui légal au système traditionnel de gestion (figure 14). 77 % sont sans avis et 15 % sont favorables. Presque tous partagent les mêmes aspirations, celles de perpétuer les fonctions socioculturelles de ces forêts, mais les principales appréhensions que l'on a pu noter sont celles de la crainte d'une ingérence des populations (soutenues par la loi) et/ou l'Etat dans la gestion de ces forêts au mépris des lois et traditions de chaque village.

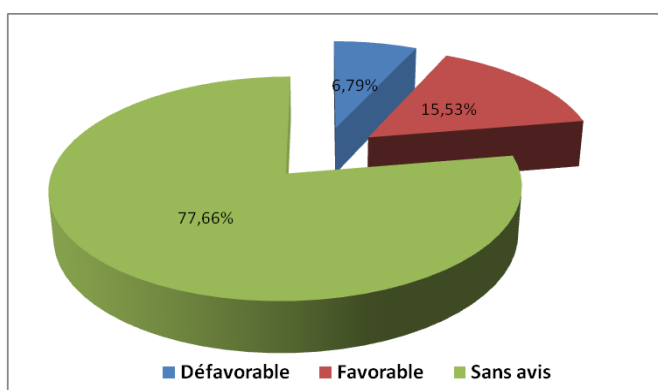


Figure 14. Perception des populations d'une protection légale des forêts sacrées dans la région de l'Ouest

Aucune initiative endogène de conservation n'a pu être notée sur le terrain. Quelques projets de reboisement impulsés par le CIPCRE dans certaines forêts comme à Bahouan n'ont pas pu être concrétisés.

3.4.2.4. Principaux besoins exprimés

En général, la plupart des populations interrogées sont bien conscientes des menaces de dégradation de leurs forêts sacrées, mais leur participation aux éventuelles activités de conservation n'est pas garantie.

La plupart des leaders ont ainsi exprimé le besoin de sensibiliser les populations autour des forêts sacrées et de mettre sur pied des périmètres de reboisement autour de ces forêts.

3.5. REGION DU NORD-OUEST

3.5.1. Distribution, typologie et rôle socioculturel

Les résultats ci-dessous ne présentent qu'une situation partielle pour le Nord-Ouest. En effet, sur les 204 chefferies que compte la région, 30 seulement ont pu être parcourues. Le constat ici est que les forêts sacrées atteignent des dimensions plus importantes que dans les autres régions. Au total 67 FS couvrant 6795 ha ont été recensées dans les 30 villages parcourus, soit une moyenne de 2,23 forêts sacrées par village. La grande majorité est recensée dans les Départements de la Mezam et de la Donga Mantum et de Ngoketunja (Tableau IV). Les plus grandes superficies ont été observées dans la Mezam et dans le Département de Ngoketunja.

Tableau IV. Inventaire des forêts sacrées dans la Région du Nord-Ouest

Département	Nombre de FS	Cumul Superficie approximative (ha)
Boyo	4	1031
Bui	6	4,32
Donga- mantung	13	32,35
Menchum	5	506,6
Mezam	20	3610,935
Momo	6	5,06
Ngo-ketunjia	13	1605,5
Total général	67	6795,765

La carte ci-dessous localise les différentes forêts sacrées recensées dans la Région du Nord Ouest.

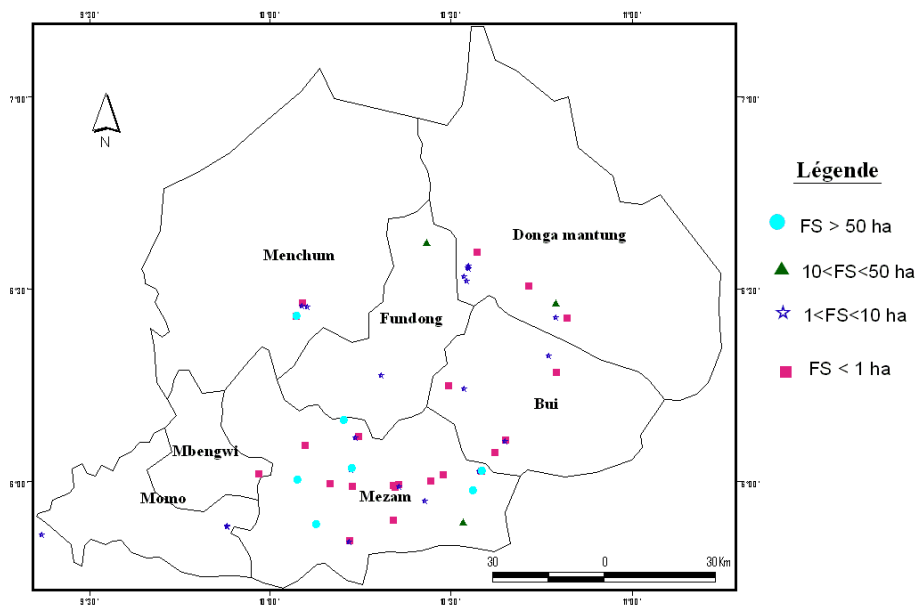


Figure 15. Carte de localisation des forêts sacrées recensées dans la Région du Nord-Ouest

Sur le plan floristique, ce sont généralement des boisements à *Eucalyptus* spp., des reliques de forêts denses afromontagnardes, des galeries forestières, des forêts marécageuses, des forêts montagnardes, des reliques de forêt submontagnarde. Leurs étendues varient de 400 m² à 3000 ha et elles couvrent approximativement une superficie totale de 6795 ha.

Sur les 67 forêts sacrées recensées dans cette région, celles qui ont moins d'un hectare de superficie sont au nombre de 30 (Figure 16) ; les forêts sacrées les plus vastes couvrent 1500 et 3000 ha chacune, et se retrouvent respectivement à Bambui (Département de la Mezam) et à Menoua (Département Ngoketunja). Ces formations végétales sont essentiellement constituées de reliques de forêts denses submontagnardes.

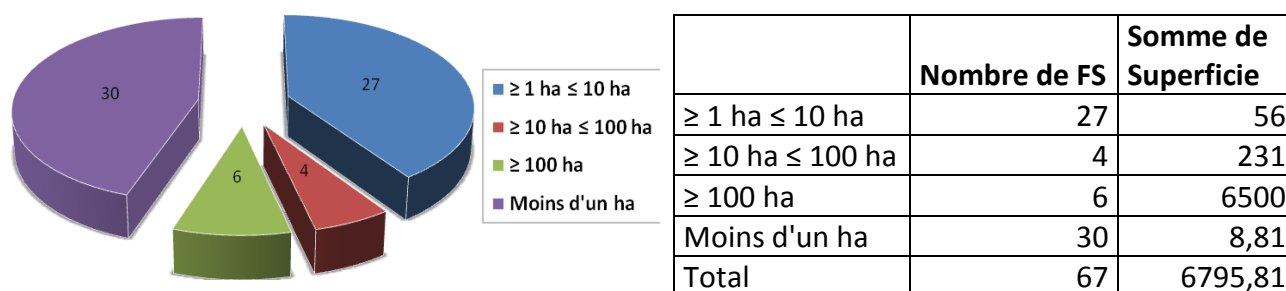


Figure 16. Répartition des forêts sacrées par superficie dans la Région du Nord-Ouest

Sur le plan de la typologie, une distinction peut être faite entre les types suivants :

- Les forêts sacrées cimetières : ce sont les lieux d'inhumation des chefs et des grands dignitaires du village
- Les forêts sacrées de chefferie : généralement les plus importantes ; elles sont toujours localisées à proximité de la chefferie Ce sont les lieux où siègent les sociétés secrètes de la chefferie. Plusieurs types de rites y sont pratiqués parmi lesquels les rites d'initiation, le tribunal coutumier, la demande de bénédiction, l'intronisation d'un nouveau chef, etc.
- Les forêts sacrées de particulier : ce sont des lieux abritant des divinités bienfaitantes et qui appartiennent à une famille ou à un particulier qui y officie en qualité de prêtre sacrificateur
- Les forêts sacrées de princes : c'est les lieux où l'on enterre les princes qui meurent avant l'âge de la majorité ou encore les princes qui n'ont pas encore fondé leur propre famille
- Les forêts sacrées de quartier : ces forêts que l'on peut rencontrer çà et là dans le village, servent à plusieurs types de rites :
 - o Demande bénédiction
 - o Confession des problèmes et annonce des décès du palais
 - o Abri des plantes pour la protection du village
 - o Purification des personnes ayant commis l'adultère à la chefferie
 - o Rite pour la construction d'une route
 - o Cérémonies annuelles de purification du village
 - o Traitement des problèmes d'infertilité chez la femme
 - o Traitement des problèmes de sorcellerie
 - o Prière pour l'amélioration des récoltes
 - o Etc.
- Les forêts sacrées de notables

- Les forêts sacrées initiatiques

3.5.2. Situation actuelle de la gestion des forêts sacrées dans la Région du Nord-ouest.

3.5.2.1. Accès aux forêts sacrées et aspects genre

L'accès dans ces forêts est réservé aux personnes initiées. Les femmes sont par endroits des parties prenantes dans l'utilisation des forêts sacrées car, officiant parfois lors de certains rites spécifiques.

3.5.3. Analyse des principaux problèmes et enjeux

Sur l'ensemble des forêts sacrées identifiées, 43,2 % ne présentent aucune menace de dégradation (Figure 17) ; ici, le système traditionnel de gestion basé sur les interdits est encore assez performant. Dans les 56,8 % où des menaces ont été signalées, les principales sources de dégradation sont : l'agriculture, les conflits entre villages, l'affaiblissement des croyances ancestrales, les feux de brousse, le surpâturage, les coupes anarchiques de bois-énergie.

■ FS sans menaces de dégradation ■ FS avec menaces de dégradation

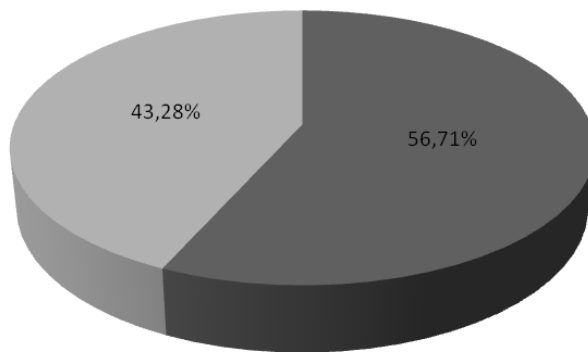


Figure 17. Etat de dégradation des forêts sacrées dans la Région du Nord-Ouest

3.5.4. Perception d'une protection légale des forêts sacrées par les gestionnaires et initiatives endogènes de conservation

La plupart des populations interrogées sont bien conscientes des menaces de dégradation de leurs forêts sacrées mais leur participation à d'éventuelles activités de conservation reste mitigée. Ainsi près de 95 % des leaders interrogés sont favorables pour la conduite des travaux de recherche dans leurs forêts, et à un appui légal au système traditionnel de gestion (figure 18).

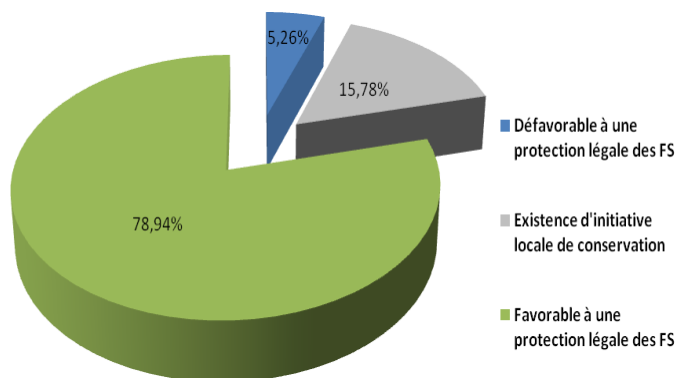


Figure 18. Perception des populations d'une protection légale des FS et initiatives endogènes de conservation

Dans certaines forêts, il existe d'ailleurs quelques initiatives endogènes de conservation. Parmi ces initiatives de conservation relevées, on peut citer :

- La réservation d'une forêt communautaire à Mankon entourant la forêt sacrée : plan simple de gestion élaboré
- Près de 2000 plants en régénération pour le reboisement de la forêts sacrée d'Awing
- Le développement d'une pépinière à Bamboui pour la reforestation de la forêt sacrée
- Un projet d'étiquetage de plantes dans la forêt sacrée de Nso
- Plus de 700 plants introduits dans la forêt sacrée de Nkar.

Dans les localités défavorables à une protection légale des forêts sacrées, le principal motif avancé tient de la crainte des leaders d'une ingérence de l'Etat dans les traditions du village.

3.5.5. Principaux besoins exprimés

- Appui au reboisement de la forêt sacrée, piloté par un comité villageois habileté selon la tradition
- Appui au développement des circuits écotouristiques
- La sensibilisation des populations sur la conservation des forêts sacrées

3.6. REGION DU SUD-OUEST

3.6.1. Distribution, typologie et rôle socioculturel

Au total 10 FS ont été recensées dans cette région, dont 8 dans le Fako, 01 dans la Mémé et 01 dans le Koupé Manengoumba.

Sur le plan floristique, c'est généralement des forêts denses humides et des forêts montagnardes dont les étendues varient de 500 m² à 2 ha et elles couvrent approximativement une superficie totale de 10,6 ha.

Sur le plan de la typologie, elle se rapproche de celle observée dans le Nord-Ouest distinguant les forêts sacrées des Fons et des forêts sacrées des quartiers où se déroulent différentes sortes de rites.

3.6.2. Situation actuelle de la gestion des forêts sacrées dans la Région du Sud-ouest.

L'accès dans ces forêts est réservé aux personnes initiées surtout les hommes. Occasionnellement, les jeunes filles célibataires et pas enceintes peuvent aussi y accéder.

3.6.3. Analyse des principaux problèmes et enjeux

Sur l'ensemble des forêts sacrées identifiées, aucune ne présente de menace de dégradation. Le contexte spécifique de la gestion des forêts sacrées ici est beaucoup plus orienté vers la valorisation touristique de ces sites.

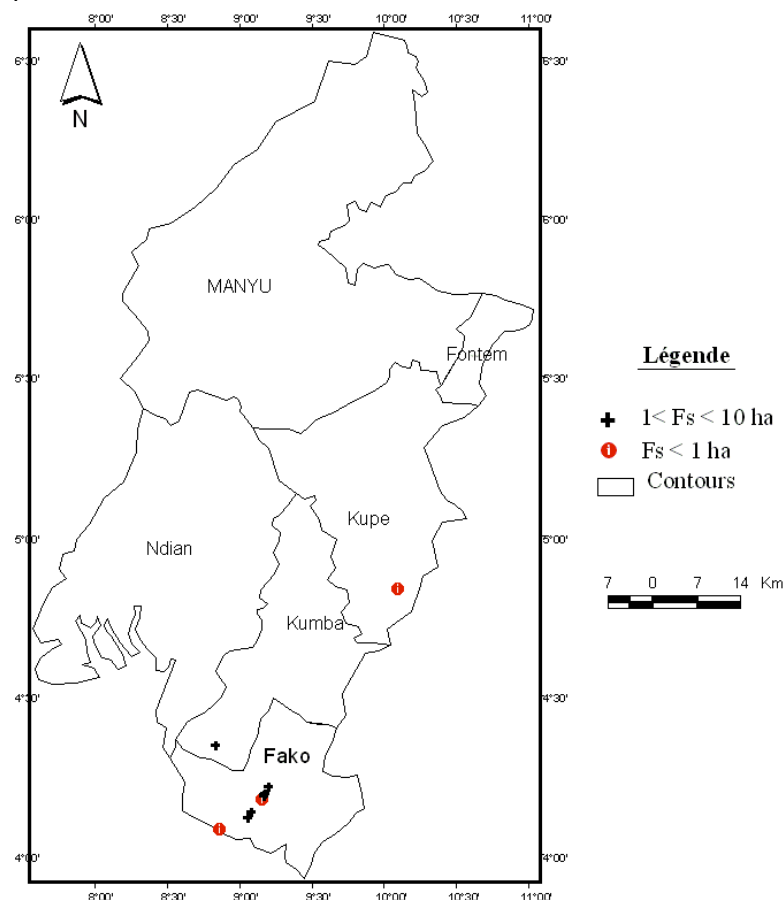


Figure 19. Carte de localisation des forêts sacrées du Sud-Ouest

4. ELEMENTS D'UNE STRATEGIE DE GESTION DURABLE DES FORETS SACREES

4.1. Synthèse sur potentiel des forêts sacrées du Cameroun

4.1.1. Courbes d'accumulation des superficies des forêts sacrées en fonction du nombre

L'analyse du potentiel des forêts sacrées montre que, bien que constituées en majorité d'îlots boisés de petite taille, elles constituent ensemble des superficies non négligeables.

Les figures ci-dessous montrent les courbes d'accumulation des superficies en fonction du nombre de forêts sacrées par région. Cette hypothèse d'une relation linéaire entre le nombre et la superficie des forêts sacrées a permis de faire des extrapolations pour estimer la couverture approximative des forêts sacrées dans chaque région (Figure 20).

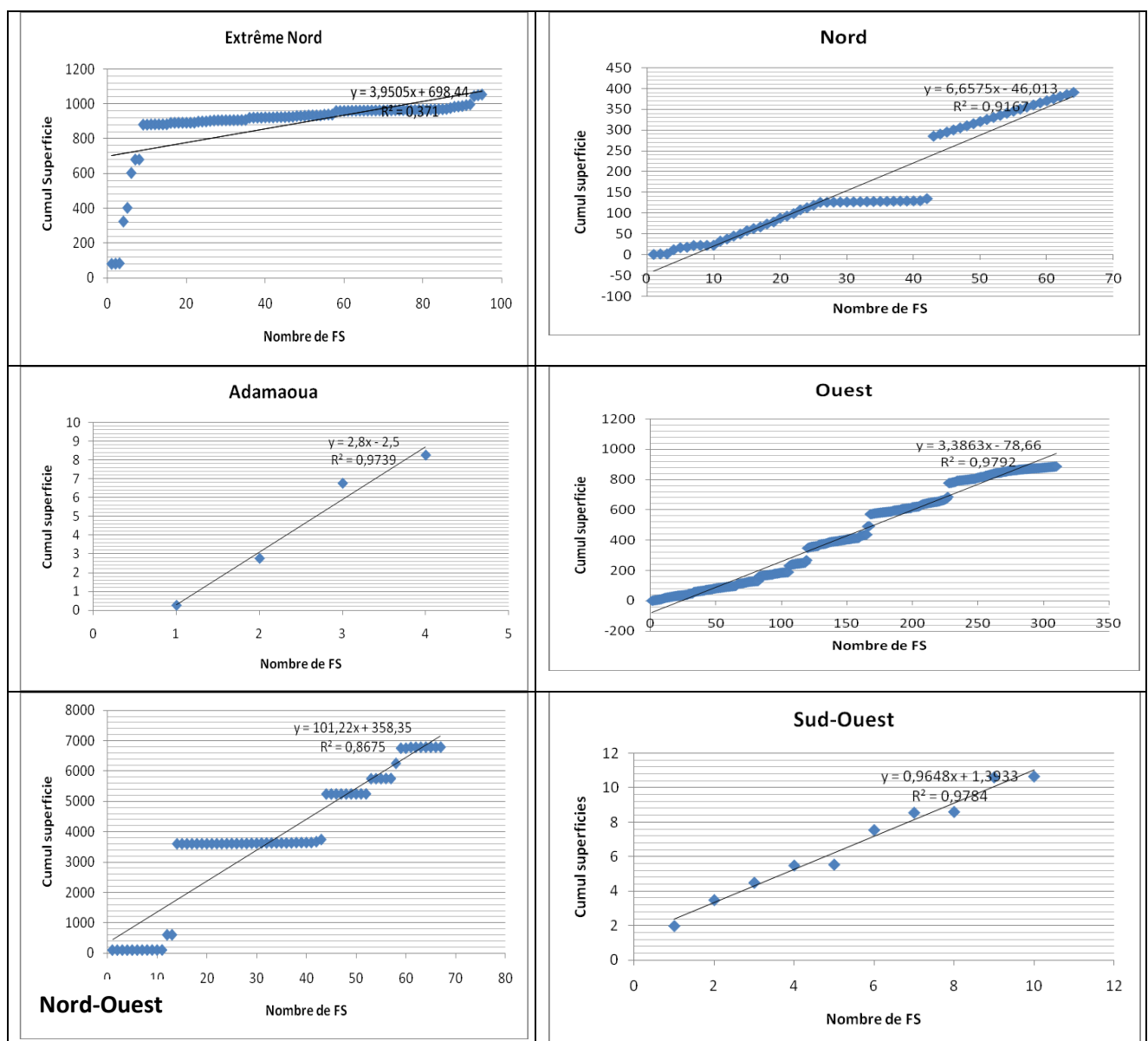


Figure 20. Courbes d'accumulation des superficies des FS en fonction de leur nombre par Région.

4.1.2. Nombre total et superficies estimatifs couvertes par les FS.

Ces estimations faites sur la base du taux de couverture de chaque zone et des courbes d'accumulation des superficies donnent les résultats suivants :

Tableau V. Estimation du nombre et des superficies des forêts sacrées par Région

Région	Estimation du nombre de FS	Superficies total estimée
Adamaoua	80	221,5
Extrême-Nord	136	1235,7
Nord	214	1374
Ouest	413	1323
Nord-Ouest	418	42668,2
Sud-Ouest	100	98
Total	1361	46920,4

La carte ci-dessous localise l'ensemble des forêts sacrées recensées.

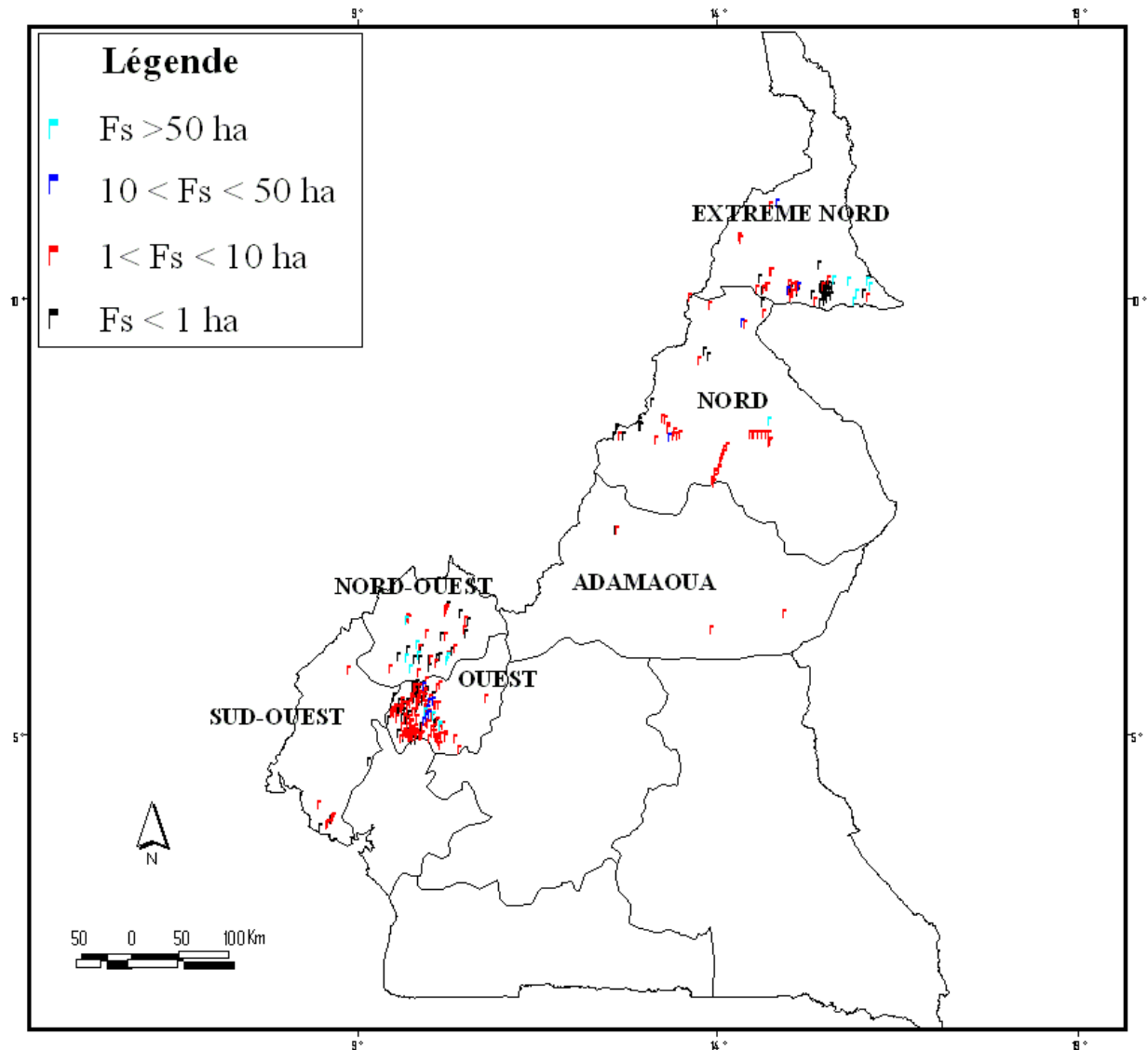


Figure 21. Typologie et localisation de l'ensemble des forêts sacrées recensées

Dans l'ensemble, les forêts sacrées de moins d'un hectare forment plus de 54 % du nombre total des forêts inventoriées (Figure 22).

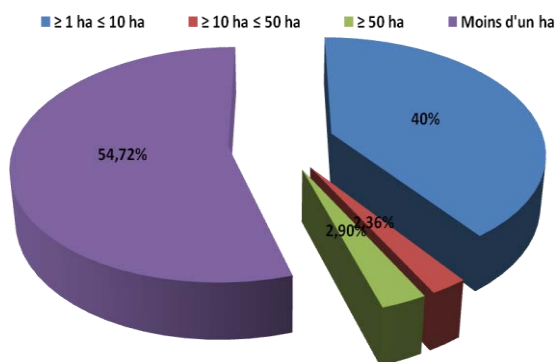


Figure 22. Répartition globale des FS par superficie

Malgré l'absence de données scientifiques fiables sur la biodiversité des forêts sacrées, il reste que ces forêts constituent des pools importants de ressources génétiques à explorer. Elles représentent par endroit les seules formations boisées naturelles intactes existantes.

4.2. Valorisation socio-économique des forêts sacrées

Bien que la grande majorité des forêts sacrées ne soit exploitées qu'à des fins culturelles, quelques initiatives de valorisation socioéconomiques ont été observées :

C'est le cas de la forêt sacrée de Mami Water de Fongo Tongo (Département de la Menoua) qui abrite un centre écotouristique qui bénéficie de l'encadrement de l'Office de Tourisme de Dschang et du Programme « La route des chefferies » de l'Alliance franco-camerounaise. Ce centre est très visité par les touristes.



Figure 23. Entrée du circuit écotouristique de Mami water

Dans les forêts sacrées du Groupement Bamendjou, les rites de purifications annuelles organisées par la Chefferie attirent de nombreux touristes venant de plusieurs coins du monde. Les autres formes d'utilisation concernent la récolte des plantes médicinales qui est toutefois faite par les initiés uniquement.

4.3. Problématique des forêts sacrées du Cameroun

- Bien que les forêts sacrées procurant les mêmes avantages que les autres aires protégées, les textes en vigueur ne prennent pas suffisamment en compte la spécificité de ces éco-socio-systèmes qui subissent d'une part les menaces liées au surpâturage, à la coupe anarchique du bois de feu, à la désertification et aux changements climatiques (notamment dans la partie septentrionale) et d'autre part celui de la prolifération des espèces parasites des arbres et des pressions humaines multiformes. La loi n° 94/01 régissant les forêts, la faune et les pêches, la loi-cadre de 1996 sur l'environnement et les autres textes subséquents ne traitent pas des forêts sacrées de façon explicite.
- En raison du faible intérêt accordé aux forêts sacrées, très peu de ressources financières ont été mobilisées pour la recherche ou le développement d'activités de conservation

- En matière de conservation des ressources, ces forêts relèvent du domaine national suivant les dispositions de l'article 34 de la loi de 1994. Elles peuvent certes bénéficier des dispositions prévues par la loi pour la gestion participative des ressources naturelles, mais, de part leur nature et leur rôle, elles méritent un statut de conservation spécifique qui prend en compte les perceptions et les logiques des communautés locales.
- La conservation des forêts sacrées jusqu'ici s'appuie sur les interdits. L'évolution des systèmes de croyances au sein des sociétés et la pression démographique et foncière sont aujourd'hui, des facteurs de désacralisation et de dégradation de ces forêts.
- Au niveau local, bien que les populations de certaines communautés propriétaires de forêts sacrées expriment leur inquiétude quant à la diminution des superficies de leurs forêts au jour le jour, les capacités des leaders traditionnels devant s'impliquer dans la gestion de ces écosystèmes sont restées faibles. On note une absence de cadre de concertation et d'engouement des populations à participer aux activités de conservation.
- les bosquets sacrés sont censés avoir leur origine dans les sociétés ancestrales et donc dans les croyances animistes ; les traditions locales sont de plus en plus remises en question par des cultures urbaines occidentalisées, de sorte que l'institution de forêts sacrées perd de son importance culturelle pour les jeunes générations de la population locale.
- Il résulte de ces insuffisances que la grande majorité des forêts sacrées aujourd'hui ne sont pas gérées sur des bases durables malgré leur importance aux plans socioculturel, environnemental, touristique, etc.
- Les repercussions de toutes ces menaces sont d'ordres écologique et socio-économique, et peuvent se résumer comme suit:
 - dégradation et disparition du couvert végétal contribuant ainsi à la déforestation et à la diminution de la superficie des forêts sacrées;
 - dégradation et réduction d'une biodiversité importante et peu connue ;
 - déséquilibre écologique et perturbation du microclimat ;
 - conflits d'espace liés aux modes d'occupation des terres et à l'absence d'un statut foncier pour les forêts sacrées.
- Bien que certaines forêts sacrées soient aujourd'hui des modèles de gestion durable (cas de la forêt sacrée de Mankon dans le Nord-ouest), la réalité du terrain montre l'urgence de renforcer le « sacré » par des mesures administratives de protection adaptées à chaque contexte local.

4.4. Analyse du cadre juridique actuel

Sur le plan forestier,

Selon l'article 2 de la loi 94/01, « Sont, au sens de la présente loi, considérés comme forêt, les terrains comportant une couverture végétale dans laquelle prédominent les arbres, arbustes et autres espèces susceptibles de fournir des produits autres qu'agricoles ». Il va s'en dire que les forêts sacrées, qu'elles soient des îlots de forêts, de steppes, de savanes ou des forêts artificielles sont couvertes par la loi.

Les forêts sacrées au sens de la loi 94/01 relèvent du Domaine national.

L'article 12 (1) de la loi 94/01 dispose que « **les ressources génétiques du patrimoine national appartiennent à l'Etat du Cameroun. Nul ne peut les exploiter à des fins scientifiques,**

commerciales ou culturelles sans en avoir obtenu l'autorisation ». A ce titre, il apparaît bien logique que l'exploitation culturelle des forêts sacrées ne devrait pas échapper au contrôle de l'Etat.

Cette même loi a suffisamment innové en instituant le principe de la gestion participative des forêts à travers la création du concept de forêts communautaires, les forêts comunales, et des forêts privées. Malheureusement ces modèles de cogestion présentent tous des inadéquations avec le contexte de la gestion des forêts sacrées :

Pour ce qui est du concept de forêts communautaires, la difficulté à l'appliquer dans le contexte des forêts sacrées peut résider à deux niveaux :

- La grande majorité des forêts sacrées sont de taille très petite (de quelques m² à quelques ha)
- Les forêts sacrées, bien qu'elles soient un patrimoine communautaire, leur gestion et leur exploitation est l'affaire de personnes bien précises (certaines forêts sacrées appartiennent même à des familles), ce qui complique la mise en place d'une entité juridique devant représenter la « communauté »

Pour ce qui est des forêts comunales, l'**article 30 (3) de la loi 94/01 dispose que « les forêts comunales relèvent du domaine privé de la commune concernée »**. Inclure les forêts sacrées dans ces forêts comunales aurait été un avantage quant à la sécurisation du foncier, la difficulté ici réside à deux niveaux : d'abord parvenir à un consensus en termes de droits, responsabilités et bénéfices de gestion. En plus, il faut ajouter la fragmentation des forêts sacrées à l'échelle des terroirs villageois et comunaux qui rend difficile la planification de leur gestion dans une approche écosystémique.

Pour ce qui est des forêts de particuliers, le concept aurait bien pu s'appliquer aux forêts sacrées, mais, il est demandé aux propriétaires d'avoir au préalable un titre de propriété sur les terres sur lesquelles se trouvent ces forêts.

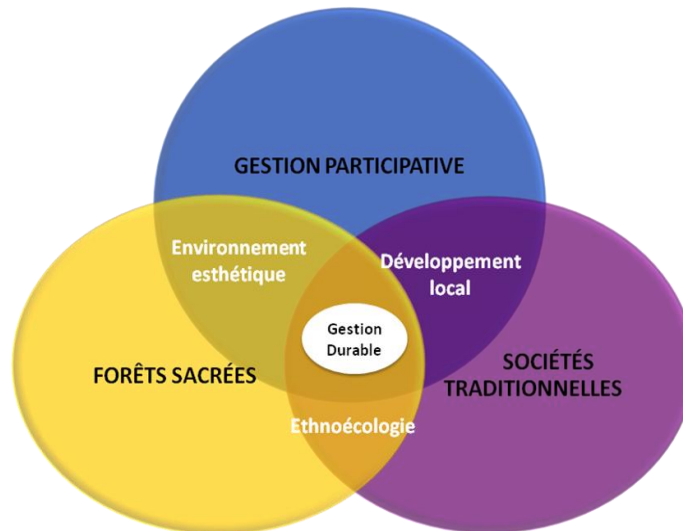
Sur le plan foncier, les forêts sacrées, n'ayant pas un statut foncier précis dans l'ordonnance de 1974, quelques tentatives d'immatriculation entreprises par quelques chefs traditionnels n'ont connu aucun succès. D'où la nécessité d'explorer les voies d'une sécurisation foncière effective au profit des chefferies traditionnelles en tant qu'institution.

4.5. Analyse des systèmes traditionnels de gestion des forêts sacrées

La grande majorité des forêts sacrées sont des espaces à vocation de protection. Quelques cas de valorisation socioéconomique existent cependant à travers des activités telles que l'écotourisme (forêt sacrée de Mami water à Fongo Tongo, forêt sacrée de Oku dans le Nord-Ouest). Dans certaines localités du Mayo Rey, les forêts sacrées ont été « absorbées » par le classement des aires protégées. Malheureusement, ces processus ayant eu lieu à une époque où le concept de cogestion n'était pas encore bien développé ; l'élaboration du plan d'aménagement n'a véritablement pas pris en compte le caractère sacré de la forêt. Les populations pour y pénétrer pour leurs rites sont tenues de demander et d'obtenir au préalable une autorisation des services forestiers, ce qui compromet et subsidiarise le rôle des leaders locaux comme garants de la valorisation de l'identité culturelle locale.

La gestion des forêts sacrées procède d'un modèle typiquement traditionnel. Elle est basée essentiellement sur des interdits. Or, un système de conservation fondé simplement sur des craintes ne peut être que fragile avec le temps. Il faut aussi déplorer le fait que certaines sanctions traditionnelles à l'encontre de ceux qui violent la FS sont une violation aux droits fondamentaux de l'homme.

4.6. Pôles fonctionnels déterminant l'approche de Gestion durable des FS



4.7. Axes d'interventions prioritaires pour une gestion durable des forêts sacrées

4.7.1. Socle conventionnel et politique

- Convention sur la diversité biologique
- Convention de l'UNESCO sur le patrimoine culturel et naturel
- Divers accords sous-régionaux et Plans d'action nationaux
- Loi 94/01 et textes subséquents
- Loi-cadre 96/12
- Divers plans d'action et cadres stratégiques de référence (PSFE, DSCE, DSDSR, DSLD, etc.)

4.7.2. Enjeu et défi majeurs

L'enjeu consiste à amener les décideurs et toutes les parties prenantes à :

- saisir l'importance et la vulnérabilité de la biodiversité des forêts sacrées;
- noter les processus de dégradation des forêts sacrées
- élaborer, adopter et mettre en œuvre de manière participative et consensuelle des mécanismes appropriés de gestion durable des forêts sacrées.

Le défi majeur est d'arriver à une protection effective des forêts sacrées sur le plan forestier et foncier et à un partage des droits et des responsabilités de gestion entre les communautés traditionnelles et l'administration forestière.

4.7.2. Approche d'intervention

- Approche intégrée multisectorielle: nécessité d'une harmonisation et d'une coordination entre les parties prenantes (foncier, forestier, culturel, etc.)
- Approche écosystémique : considérer les forêts sacrées au sens large de l'écosystème et ajouter à leur rôle traditionnel d'autres raisons/motivations de conservation.

4.7.3. Volet stratégique 1 : protection juridique des forêts sacrées sur le double plan forestier et foncier

Sur le plan institutionnel

La gestion forestière et le régime foncier étant intimement liés, il importe de mettre en place un cadre de concertation regroupant les principaux acteurs concernés (MINFOF, MINDAF, MINCULT, MINTOUR, Collectivités locales, Communautés locales, société civile) en vue de mettre en cohérence les politiques.

Sur le plan foncier :

- classer les forêts sacrées dans les terres du domaine national de première catégorie pouvant donner lieu à une immatriculation directe au profit des chefferies traditionnelles.

Sur le plan forestier

- classer les forêts sacrées dans le domaine forestier permanent et préciser qu'elles relèvent du domaine privé des communautés.
- favoriser l'intégration des forêts sacrées dans les listes indicatives du patrimoine national, voire du patrimoine mondial de l'UNESCO.

4.7.4. Volet stratégique 2 : Renforcement de la gouvernance locale et amélioration de la participation des populations locales à la conservation

L'identité culturelle des populations autochtones peut être intégrée dans les programmes de gestion durable des forêts sacrées à travers :

- une étroite collaboration avec les autorités traditionnelles, garantes de la valorisation de l'identité culturelle au niveau local ;
- le développement d'une conscience écologique et sociale à l'échelle locale et nationale à travers l'information et la sensibilisation sur l'importance des forêts sacrées ;
- l'institution d'un schéma simplifié de gestion des forêts sacrées semblable à celui des forêts communautaires comprenant notamment :

- l'organisation des séances d'animation dans les villages sur les possibilités d'aménagement des FS
- les manifestations d'intérêt des communautés
- la clarification de la situation foncière des FS à aménager
- le recensement, la cartographie et l'étude des potentialités des FS à aménager
- l'élaboration d'un plan de gestion
- la signature de la convention de gestion
- la mise en œuvre du plan de gestion et le suivi-évaluation
- l'élaboration des plans de gestion
- renforcement des capacités techniques et organisationnelles des gestionnaires

4.7.5. Volet stratégique 3 : Financement de la gestion durable des forêts sacrées

Les voies potentielles à explorer sont :

- l'implication des FS dans les thématiques émergentes (PES, MDP, Changements climatiques, REDD)
- la mobilisation d'autres types de financement pour la gestion durable des forêts sacrées

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'objectif de ce projet a été de repertorier et de cartographier les forêts sacrées du Cameroun, de comprendre la logique et les perceptions des communautés locales en vue de sensibiliser les pouvoirs publics sur la nécessité de prendre en compte ces éco-sociosystèmes dans les politiques et programmes de conservation de la biodiversité.

Les résultats obtenus donnent une vue du potentiel de ces forêts sacrées ainsi que l'état actuel de conservation.

Près de 550 forêts sacrées ont été recensées couvrant approximativement une superficie de plus de 9000 ha.

Bien que ce dénombrement ne soit pas encore exhaustif, quelques zones méritant encore des prospections complémentaires, ce potentiel est significatif pour représenter un enjeu certain en matière de conservation de la biodiversité.

Les lacunes des systèmes traditionnels de conservation ont été dégagées et une stratégie intégrée de conservation prenant en compte les spécificités locales devrait s'appuyer globalement sur 3 axes majeurs :

- La prise en compte effective des forêts sacrées dans les codes forestier et foncier
- L'information, la sensibilisation et le renforcement des capacités endogènes de conservation et de gestion durable des forêts sacrées
- Le développement des mécanismes de financement de la gestion durable des forêts sacrées

ANNEXE 1. Désignation du point focal du projet par le MINFOF

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix – Travail – Patrie	REPUBLIC OF CAMEROON Peace – Work – Fatherland
MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE	MINISTRY OF FORESTRY AND WILDLIFE
SECRETARIAT GENERAL	SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES FORÊTS	DEPARTMENT OF FORESTRY

N° **1142** /NS/MINFOF/SG/DF/SDIAF/SC/N

Yaoundé, le **29 DEC 2009**

NOTE DE SERVICE


Portant désignation d'un Point Focal pour le Projet Forêts Sacrées au Cameroun - PAFOS -

Monsieur NOBANZA, Ingénieur des Eaux, Forêts et Chasses, Matricule 125 734-X, Cadre d'appui au Ministère des Forêts et de la Faune (Direction des Forêts) est, à compter de la date de signature de la présente, désigné Point Focal pour le Projet Forêts Sacrées au Cameroun - PAFOS -.

L'intéressé servira d'interlocuteur direct entre le MINFOF et ledit Projet.

AMPLIATIONS

- MINFOF/CAB/SG
- MINFOF/DF/SDIAF/SC
- M.E.M
- INTERESSE
- CHRONO/ARCHIVES

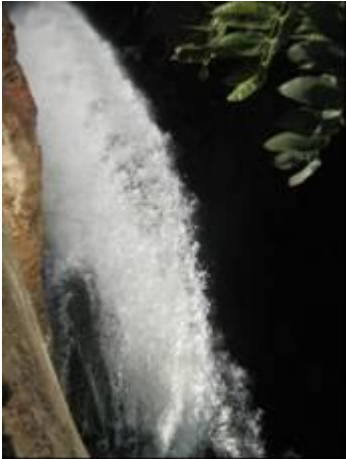
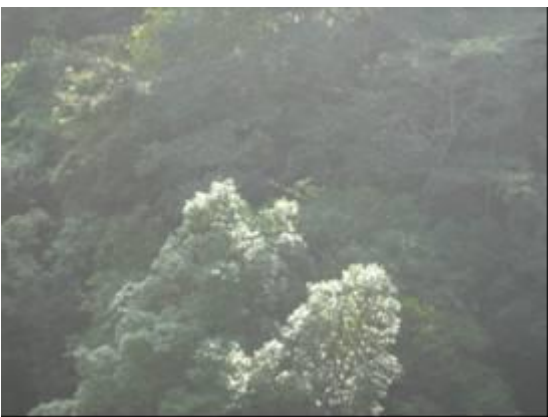

NGOLLE NGOLLE EIVIS

ANNEXE 2. Quelques photos de forêts sacrées :

Aspects physiologiques de quelques forêts sacrées dans l'Extrême-Nord Cameroun



Forêt sacrée de Mami Water (Fongo Tongo) : un exemple de valorisation de forêt sacrée sur le plan écotouristique ; en plus des structures montrant l'effectivité du Centre écotouristique, les photos ci-dessous permettent de voir la canopée de cette forêt sacrée et la splendeur des « Chutes de Mami Water"





Aspect physiologique de quelques forêts sacrées du Haut-Nkam



Aspect physiologique de la forêt sacrée de Bahouan (Ouest-Cameroun)



Quelques chefferies traditionnelles de l'Ouest Cameroun

ANNEXE 3. Liste de quelques personnes ressources rencontrées sur le terrain

N°	Noms et prénom	Qualité	Contact
1	Stanley NJEI	Secrétaire du Fon Batibo	75 98 30 33
2	HRH. S. B. MBUNWE II	Fon de Mbot	99 15 87 47 / 70 24 31 57 / 76 48 85 86
3			smbunwe@yahoo.com
4	Fon N. K. BAMA II	Fon de Weh	94085532
5			Fonnbamayahoo.com
6	Colonel MBOMBLANG JOSEPH	Délégué Régional MINFOF Nord-Ouest	Mbomjos2@yahoo.fr
7			
8	MUSHIED Philip	Secrétaire particulier du Fon Bamali	77 76 94 24
9	Fon CHIENEFUO	Fon de Bamali	79 32 60 05
10	FUCLI Emmanuel	Chef service de la Conservation	77 84 78 37
11	ACHE Valentine TABIFOR	Délégué Fondation Mendel Nord-Ouest	77 92 09 97
12			mendelbof@yahoo.co.uk
13	King MBOINE Charles NGOCHIA	Fon de Mejang	77 45 88 36 / 97 27 53 43
14			princemboine@yahoo.fr
15	EL HADJI MAMOUDA SABGA MALAM	Lamido de Sabga	77 60 29 41
16	Fon BAHMBI III	Fon de Wum	77 85 16 60 / 70 38 83 55 / 94 11 90 16
17	Fon MUYAH Joseph	Fon de Nyenjei	74 41 95 62
18	NGUM Martin YUOSEMBOM	Fon Oku	77 91 37 63 / 96 68 92 37
19	NTO NCHE Francis	Chair man (babessi)	77 84 78 73
20		Fon de Babessi	77 88 11 89 / 94 60 74 37 / 70 68 85 00
21			ynchonfua@yahoo.com
22	FORBIYI Gilbert	Messenger du Fon de Bambili	75 72 86 29
23	Joseph NTOBUA	Chef de quartier Menoua	77 99 61 98
24	HRH fon of Talla	Fon de Talla	77 29 64 93
25		Chair man du Conseil Villageois (Kejum keku)	77 81 58 28

26	ALGAFOR / MENDOND- MBOH	Fon de Bambui	77 41 23 43 / 96 26 35 61
27	FANKA Christa Mary Ayinah	Princesse du palais de Kumbo	94 26 02 95
28			christayez@yahoo.com
29		Fon de Ndu	77 04 21 41
30		Fon de Kambè	77 91 40 55
31	Fon GITANG Michael BONGLA I	Fon de kimbi	74 83 66 41
32	NSO Peter	Fon de Mbakong	75 90 07 99
33	Fon KUM Lucas CHE	Fon de Befang	75 20 62 85
34	FAI ACHU Emmanuel	President de Area Corperative Union de Awing	77 64 65 61
35	Timothé	Messenger du Fon de Laikom	75 83 72 36
36	NGUFOR Jaurez FUNWIE	Messenger du Fon de Nkwen	79 97 52 08
37		Fon d'Oschum	77 00 58 97
38	NYAM Daniel Emmanuel	Président du tribunal coutumier d'Anong	79 93 39 01
39	TIMAH	Adjudant retraité d'Anong	77 20 39 97
40	Richard CHEFOH	Fon de Messaje	94 38 84 73
41	BEKWA Oscar	Chair man	96 28 84 44
42	KEBILA Emmanuel	Réceptionniste du palais royal de Bali	75 72 67 22
43	Fon GUASCHE NDIKUM Georges	Fon d'Akum	99 97 62 10 / 79 59 04 01
44	Moussa ZOUA	Conseiller auprès du Lamido de Lara	75 32 73 89
45	SM KAZI Maïna	Lamido de Boboyo	77 60 57 05
46			77 00 50 07
47	NGBWA Ludovic	1 ^{er} Adjoint Préfectoral de Kaélé	77 16 08 06
48	Ignatus EKALE NETONDA	Sous-Préfet de Touloum	77 17 89 52
49		Sous-Préfet de Dziguilao	75 24 52 51
50		Sous-Préfet de Moutourwa	76 59 25 01
51	SM LITASSOU MAKAÏNA	Lamido de Yagoua	77 62 06 20
52	SANDA YAYA	Guide de terrain	74 30 80 11 Mora
53	Aboubakar WARBI	Lamido de Kaélé	
54	KENZO Paul	Délégué Départemental du MINFOF du Mayo Tsanaga	79 19 25 81

55	TAKAM	Délégué Départemental du MINFOF de Kaélé	77 27 64 93
56		Délégué Départemental du MINFOF du Logone et Chari	77 64 55 42
57		Délégué Départemental du MINFOF du Mayo Sava	77 61 59 98
58		Délégué Régional du MINFOF du Nord	
59		Délégué Régional du MINFOF de l'Extrême Nord	
60	GAO Jean	Chef de poste forestier de Guidiguis	
61	HAMADJODA Oumarou	Agent d'appui auprès de la Délégation départemental du MINFOF du Faro et Déo	97 25 36 74
62	ANIMA MAMAÏ	Guide de terrain	74 12 52 97 Moutourwa

ANNEXE 4. Répertoire des forêts sacrées recensées

N°	Région	Départementt	Arrondissement	Localisation	Ethnie	Description	Type/utilité	Superficie	Latitude	Longitude
1	Adamaoua	Faro et deo	Tignere	Woulde	Pere	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25	7.44676	12.46561
2	Adamaoua	Faro et deo	Tignere	Koubaze	Pere	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	2,5	7.45347	12.47148
3	Adamaoua	Mbere	Dir	Dir	Baya	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	4	6.329	13.550
4	Adamaoua	Mbere	Meiganga	Meiganga	Baya	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	1,5	6.505	14.353
5	Extrême nord	Mayo danay	Datcheka	Datcheka	Toupouri	Savane arbustive à <i>Combretum glutinosum</i>	Initiation, bénédiction, tribunal	80	10,02395	15,14109
6	Extrême nord	Mayo danay	Guere	Maïde	Massa	Savane arbustive à <i>Combretum glutinosum</i>	Initiation, bénédiction, tribunal	1	10,072	15,298
7	Extrême nord	Mayo danay	Guere	Bongore	Massa	Savane arbustive à <i>Combretum glutinosum</i>	Initiation, bénédiction, tribunal	2	10,07217	15,29888
8	Extrême nord	Mayo danay	Wina	Gourlgou	Massa	Savane arbustive à <i>Combretum spp.</i>	Initiation, bénédiction, tribunal	240	10,11705	15,17274
9	Extrême nord	Mayo danay	Guere	Bangana	Massa	Savane arbustive à <i>Combretum glutinosum</i>	Initiation, bénédiction, tribunal	78,5	10,19505	15,3239
10	Extrême nord	Mayo danay	Kar hay	Bourgueye	Massa	Savane arbustive à <i>Combretum spp.</i>	Initiation, bénédiction, tribunal	200	10,2582	15,08416
11	Extrême nord	Mayo danay	Yagoua	Dana_deguizi	Massa	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	77	10,25889	15,29103
12	Extrême nord	Mayo danay	Yagoua	Dana_deguizi	Massa	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,45	10,26415	15,29117
13	Extrême nord	Mayo danay	Kalfou	Kalfou	Massa	Savane arbustive à <i>Combretum spp.</i>	Initiation, bénédiction, tribunal	200	10,27615	14,91935
14	Extrême nord	Mayo kani	Taibon	Dziguilao	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,01	10,01569	14,7672
15	Extrême nord	Mayo kani	Taibon	Goundaye	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	1,5	10,02217	14,69894
16	Extrême nord	Mayo kani	Taibon	Goundaye	Toupouri	Fouré à <i>Dichrostachys</i>	Initiation, bénédiction, tribunal	0,125	10,02278	14,70228
17	Extrême nord	Mayo kani	Taibon	Pade	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,01	10,0283	14,80812
18	Extrême nord	Mayo kani	Taibon	Bogo	Toupouri	Fouré à <i>Dichrostachys</i>	Initiation, bénédiction, tribunal	0,125	10,05097	14,83435
19	Extrême nord	Mayo kani	Taibon	Ngorho	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25	10,07304	14,83461

N°	Région	Départementt	Arrondissement	Localisation	Ethnie	Description	Type/utilité	Superficie	Latitude	Longitude
20	Extrême nord	Mayo kani	Kaele	Djidoma	Moudang	Savane arbustive à <i>Combretum glutinosum</i>	Initiation, bénédiction, tribunal	8	10,07742	14,42225
21	Extrême nord	Mayo kani	Kaele	Djidoma	Moudang	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,5	10,07828	14,42752
22	Extrême nord	Mayo kani	Taibon	Tchouwaibe	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25	10,08606	14,8215
23	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Lalaparki	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,01	10,09476	14,88192
24	Extrême nord	Mayo kani	Guidiguis	Nguego	Toupouri	Fouré à <i>Dichrostachys</i>	Initiation, bénédiction, tribunal	0,05	10,09856	14,67632
25	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Dawariga	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25	10,0999	14,7879
26	Extrême nord	Mayo kani	Guidiguis	Deefin	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25	10,10662	14,80936
27	Extrême nord	Mayo kani	Kaele	Tassa_modi	Moudang	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	6	10,11337	14,45917
28	Extrême nord	Mayo kani	Taibon	Golombe	Toupouri	Fouré à <i>Dichrostachys</i>	Initiation, bénédiction, tribunal	0,75	10,1137	14,80815
29	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Rouane	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,5	10,116	15,249
30	Extrême nord	Mayo kani	Kaele	Kaele	Moudang	Savane arbustive à <i>Combretum glutinosum</i>	Initiation, bénédiction, tribunal	3	10,11882	14,45377
31	Extrême nord	Mayo kani	Kaele	Kani	Moudang	Savane arbustive à <i>Combretum glutinosum</i>	Initiation, bénédiction, tribunal	2,5	10,12433	14,45004
32	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Gôh	Toupouri	Relique de savane arbustive	Chefferie	0,5	10,13384	14,84205
33	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Golondari	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,035	10,13435	14,87015
34	Extrême nord	Mayo kani	Kaele	Zaguere	Moudang	Steppe à épineux	Initiation, bénédiction, tribunal	0,5	10,13487	14,51034
35	Extrême nord	Mayo kani	Guidiguis	Glondere	Toupouri	Fouré à <i>Dichrostachys</i>	Chefferie	0,125	10,14606	14,79935
36	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Saotsäi	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,5	10,14876	14,82479
37	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Danguibali	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,1	10,149	14,86315
38	Extrême nord	Mayo kani	Kaele	Godjoin	Moudang	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,03	10,15199	14,40769
39	Extrême nord	Mayo kani	Kaele	Godjoin	Moudang	Fouré à <i>Dichrostachys</i>	Initiation, bénédiction, tribunal	1,5	10,15298	14,40718
40	Extrême nord	Mayo kani	Kaele	Godjoin	Moudang	Steppe à épineux	Initiation, bénédiction, tribunal	12	10,15485	14,40036
41	Extrême nord	Mayo kani	Kaele	Godjoin	Moudang	Fouré à <i>Dichrostachys</i>	Initiation, bénédiction, tribunal	0,75	10,15575	14,40483
42	Extrême nord	Mayo kani	Kaele	Boboyo	Moudang	Fouré à <i>Dichrostachys</i>	Chefferie	0,3	10,15637	14,41541
43	Extrême nord	Mayo kani	Kaele	Zapiri	Moudang	Fouré à <i>Dichrostachys</i>	Chefferie	0,04	10,15718	14,42111

N°	Région	Départementt	Arrondissement	Localisation	Ethnie	Description	Type/utilité	Superficie	Latitude	Longitude
44	Extrême nord	Mayo kani	Kaele	Gapring_kidie	Moudang	Fouré à Dichrostachys	Initiation, bénédiction, tribunal	1	10,16248	14,50115
45	Extrême nord	Mayo kani	Guidiguis	Danmouni	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,0625	10,16561	14,78465
46	Extrême nord	Mayo kani	Guidiguis	Sadieie	Toupouri	Relique de savane arbustive	Chefferie	0,01	10,17175	14,79183
47	Extrême nord	Mayo kani	Kaele	Lara	Moudang	Fouré à Dichrostachys	Chefferie	1,5	10,17977	14,50469
48	Extrême nord	Mayo kani	Guidiguis	Waïba	Toupouri	Relique de savane arbustive	Chefferie	0,01	10,18184	14,76613
49	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Touloum	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,04	10,18224	14,83727
50	Extrême nord	Mayo kani	Kaele	Gadas	Moudang	Steppe à épineux	Initiation, bénédiction, tribunal	1,5	10,19011	14,43961
51	Extrême nord	Mayo kani	Kaele	Gaban_tessile	Moudang	Fouré à Dichrostachys	Chefferie	0,5	10,19361	14,50135
52	Extrême nord	Mayo kani	Kaele	Gadas	Moudang	Steppe à épineux	Initiation, bénédiction, tribunal	3,9162	10,19452	14,44323
53	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Bardouki	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,5	10,20064	14,89369
54	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Sekeore	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	1	10,2007	14,79792
55	Extrême nord	Mayo kani	Kaele	Kilguim	Moudang	Fouré à Dichrostachys	Chefferie	2	10,20565	14,49259
56	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Kaoya	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,56	10,21339	14,84491
57	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Kofide	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,01	10,2137	14,77600
58	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Bizili	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,06	10,21725	14,8575
59	Extrême nord	Mayo kani	Kaele	Zaglang	Moudang	Steppe à épineux	Initiation, bénédiction, tribunal	4	10,22352	14,41189
60	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Kabla	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	1	10,27144	14,84865
61	Extrême nord	Mayo kani	Kaele	Djidoma	Moudang	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,04	10,07710	14,43136
62	Extrême nord	Mayo kani	Kaele	Lara	Moudang	Steppe à épineux	Initiation, bénédiction, tribunal	20	10,18900	14,51466
63	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Babamari	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25		
64	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Dardewa	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25		
65	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Dikining	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,5		
66	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Dorega	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,5		
67	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Douggoing	Toupouri	Relique de savane	Initiation, bénédiction, tribunal	0,5		

N°	Région	Départementt	Arrondissement	Localisation	Ethnie	Description	Type/utilité	Superficie	Latitude	Longitude
						arbustive				
68	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Doumrou	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,35		
69	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Fidma	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25		
70	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Foulay	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25		
71	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Golonreon	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,08		
72	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Gorjo	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25		
73	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Kaya	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,5	10.444	14.747
74	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Lawan-gaouri	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,1		
75	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Manguitamra	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25		
76	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Moundou	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,2		
77	Extrême nord	Mayo kani	Guidiguis	Ngarmasse	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,5		
78	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Ourodawadi	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,45		
79	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Salmaye 1	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,09		
80	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Salmaye 2	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,03		
81	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Salmaye 3	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,12		
82	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Saouasta	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25		
83	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Sodom	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25		
84	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Souki	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,45		
85	Extrême nord	Mayo kani	Porhi	Timana	Toupouri	Relique de savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,06		
86	Extrême nord	Mayo kani	Moutourwa	Titing	Guiziga	Steppe à épineux	Initiation, bénédiction, tribunal	2	10,16846	14,04997
87	Extrême nord	Mayo kani	Moutourwa	Lalang	Guiziga	Relique de savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25	10,1541	14,10346

N°	Région	Départementt	Arrondissement	Localisation	Ethnie	Description	Type/utilité	Superficie	Latitude	Longitude
88	Extrême nord	Mayo kani	Moutourwa	Kalaf	Guiziga	Steppe à épineux	Initiation, bénédiction, tribunal	1,5	10,16128	14,11766
89	Extrême nord	Mayo kani	Moutourwa	Damaï	Guiziga	Steppe à épineux	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25	10,29249	14,08497
90	Extrême nord	Mayo kani	Moutourwa	Djiguimi	Guiziga	Savane arbustive sur une colline	Initiation, bénédiction, tribunal	1,75		
91	Extrême nord	Mayo kani	Moutourwa	Mouldawa	Guiziga	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	5	10.35757	14.20197
92	Extrême nord	Mayo kani	Moutourwa	Moulda	Guiziga	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	7	10,36499	14,22089
93	Extrême nord	Mayo kani	Moutourwa	Golom	Guiziga	Savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	2		
94	Extrême nord	Mayo kani	Moutourwa	Messilia	Guiziga	Steppe à épineux	Initiation, bénédiction, tribunal	2,5	10.19203	14.15132
95	Extrême nord	Mayo kani	Moutourwa	Moutourwa	Guiziga	Forêt partiellement artificielle	Chefferie	5	10.19597	14.17683
96	Extrême nord	Mayo sava	Mora	Widve	Podoko	Steppe à épineux	Initiation, bénédiction, tribunal	4	11,10393	14,19529
97	Extrême nord	Mayo sava	Mora	Gogo	Podoko	Steppe à épineux	Initiation, bénédiction, tribunal	48	11,13334	14,28248
98	Extrême nord	Mayo tsanaga	Mokolo	Chechem	Maffa	Savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	5	10,72046	13,86403
99	Extrême nord	Mayo tsanaga	Mokolo	Poldok	Maffa	Savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	4	10,75625	13,85679
100	Nord	Mayo louti	Mayo oulo	Dourbeye	Goudé	Savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	1,5	9.983	13.522
101	Nord	Mayo louti	Mayo oulo	Doumo	Goudé	Savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	1	10.080	13.305
102	Nord	Mayo louti	Figil	Djougui	Guidar	Savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25	10.01600	14.10800
103	Nord	Mayo louti	Figil	Jarengole 1 & 2	Guidar	Savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	10	09.78052	13.87492
104	Nord	Mayo louti	Figil	Mayo dapang	Guidar	Savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	5	09.76388	13.90742
105	Nord	Mayo louti	Figil	Bidzar	Guidar	Savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	1	09.894	14.116
106	Nord	Benoue	Garoua	Tingling	Fali	Savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	4	9.36152	13.41385
107	Nord	Benoue	Pitoa	Teri	Fali	Savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25	9.40679	13.51680
108	Nord	Benoue	Pitoa	Ndoudja	Fali	Savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25	09.466	13.466
109	Nord	Benoue	Pitoa	Ndoudja	Fali	Savane arbustive	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25	09.466	13.466
110	Nord	Faro	Poli	Gode	Douayau	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	10	8.49001	13.06588
111	Nord	Faro	Poli	Helta	Douayau	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	5		
112	Nord	Faro	Poli	Hele	Douayau	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	7		
113	Nord	Faro	Poli	Fignole	Douayau	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.57262	13.05889
114	Nord	Faro	Poli	Gombo	Douayau	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	8	8.511	13.116
115	Nord	Faro	Poli	Gare	Douayau	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.500	13.166

N°	Région	Départementt	Arrondissement	Localisation	Ethnie	Description	Type/utilité	Superficie	Latitude	Longitude
116	Nord	Faro	Poli	Dakidongo	Douayau	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	4	8.500	13.111
117	Nord	Faro	Poli	Boulko	Douayau	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	7	8.55028	13.13853
118	Nord	Faro	Poli	Dingre	Douayau	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	5		
119	Nord	Faro	Poli	Kourtesse	Douayau	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	9	8.455	12.927
120	Nord	Faro	Poli	Tapare	Douayau	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.499	12.512
121	Nord	Faro	Poli	Taga		Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	6		
122	Nord	Faro	Poli	Detta		Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	9	8.51553	13.18775
123	Nord	Faro	Poli	Djoumte		Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.70208	12.99338
124	Nord	Faro	Poli	Wate		Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	6	8.68472	13.03265
125	Nord	Faro	Poli	Tete		Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	7	8.61241	13.05961
126	Nord	Faro	Beka	Djanguine	Goma	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25		
127	Nord	Faro	Beka	Sarfie	Goma	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25		
128	Nord	Faro	Beka	Wamgo dalam	Goma	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25	8.666	12.733
129	Nord	Faro	Beka	Louga	Goma	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25	8.880	12.879
130	Nord	Faro	Beka	Wouiboum	Goma	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25	8.608	12.741
131	Nord	Faro	Beka	Sassi	Goma	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25	8.616	12.750
132	Nord	Faro	Beka	Bassounou	Goma	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25	8.633	12.733
133	Nord	Faro	Beka	Liwa	Goma	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25		
134	Nord	Faro	Beka	Yimdelou	Goma	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25	8.511	12.550

N°	Région	Départementt	Arrondissement	Localisation	Ethnie	Description	Type/utilité	Superficie	Latitude	Longitude
135	Nord	Faro	Beka	Degle	Goma	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25		
136	Nord	Faro	Beka	Yeli	Goma	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25	8.599	12.472
137	Nord	Faro	Beka	Mali	Goma	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25	8.498	12.450
138	Nord	Faro	Beka	Palcossa	Goma	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25		
139	Nord	Faro	Beka	Sincola do	Goma	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25		
140	Nord	Faro	Beka	Sincola lesdi	Goma	Savane arbustive à <i>Combretum</i> spp.	Initiation, bénédiction, tribunal	0,25		
141	Nord	Mayo rey	Rey bouba	Rey bouba	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.66955	14.17870
142	Nord	Mayo rey	Rey bouba	Rey bouba	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	150	8.669	14.178
143	Nord	Mayo rey	Rey bouba	Wafango	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.52665	14.10731
144	Nord	Mayo rey	Rey bouba	Fimbe	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.52014	14.05577
145	Nord	Mayo rey	Rey bouba	Larki	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.51910	14.02426
146	Nord	Mayo rey	Rey bouba	Maradi	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.51427	14.15912
147	Nord	Mayo rey	Rey bouba	Banana	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.51968	14.00051
148	Nord	Mayo rey	Rey bouba	Mboukma	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.52176	13.97612
149	Nord	Mayo rey	Rey bouba	Tapare	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.51196	14.19132
150	Nord	Mayo rey	Tcholire	Tolore	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.44852	14.19945
151	Nord	Mayo rey	Tcholire	Mbilare	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.42385	14.18074
152	Nord	Mayo rey	Tcholire	Tagal	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.13851	13.62667
153	Nord	Mayo rey	Tcholire	Banda	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.20793	13.63851
154	Nord	Mayo rey	Tcholire	Sakdje	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.26574	13.65361
155	Nord	Mayo rey	Tcholire	Bouk	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.30015	13.67285
156	Nord	Mayo rey	Tcholire	Dogba	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.34512	13.68896
157	Nord	Mayo rey	Tcholire	Djaba	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.37994	13.70711
158	Nord	Mayo rey	Tcholire	Balane	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.12233	13.61938
159	Nord	Mayo rey	Tcholire	Gamba	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.09343	13.59576
160	Nord	Mayo rey	Tcholire	Kotti manga	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.07515	13.59033
161	Nord	Mayo rey	Tcholire	Ganan dina	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	5	8.02513	13.58775
162	Nord	Mayo rey	Tcholire	Leunda	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	5	7.99713	13.56562
163	Nord	Mayo rey	Tcholire	Demsa petel	Dourou	Savane arborée	Initiation, bénédiction, tribunal	5	7.96478	13.57157
164	Nord-Ouest	Mezam	Bamenda	Mankon	Bamiléké	Relique forêt submontagnarde	FS chefferie	101	06.00226	10.10527
165	Nord-Ouest	Mezam	Bamenda	Nkwen	Bamiléké		FS chefferie	0,1	05.99395	10.19130

N°	Région	Départementt	Arrondissement	Localisation	Ethnie	Description	Type/utilité	Superficie	Latitude	Longitude
166	Nord-Ouest	Mezam	Bamenda	NKwen	Bamiléké		FS chefferie	0,05	05.99426	10.19094
167	Nord-Ouest	Mezam	Bamenda	NKwen	Bamiléké		FS notables	0,8		
168	Nord-Ouest	Mezam	Bamenda	NKwen	Bamiléké		Demande bénédiction	0,5		
169			Santa	Awing			lieu saint pour la confession des problèmes et l'annonce des décès du palais	0,08	05.84572	10.24163
	Nord-Ouest	Mezam			Bamiléké					
170	Nord-Ouest	Mezam	Santa	Awing	Bamiléké		FS chefferie	0,7		
171			Santa	Awing			où se trouvent les plantes pour la protection duvillage	1		
	Nord-Ouest	Mezam			Bamiléké					
172			Santa	Awing		Forêt galerie	où se trouvent les plantes pour la protection duvillage	0,5		
	Nord-Ouest	Mezam			Bamiléké					
173			Santa	Awing			Purification des personnes ayant comis l'adultère avec une Reine	0,5		
	Nord-Ouest	Mezam			Bamiléké					
174			Santa	Awing		Forêt à eucalyptus ayant un sol salin	Initiation du Chef	0,8		
	Nord-Ouest	Mezam			Bamiléké					
175			Santa	Akum			comporte 14 lieux sacré et il est autorisé d'y aller une seule fois par an pour les rites	500	05.88626	10.15316
	Nord-Ouest	Mezam			Bamiléké					
176	Nord-Ouest	Mezam	Tubah	Bambui	Bamiléké	relique de forêt	lieu d'initiation	1,5	06.03449	10.24626
177			Tubah	Bambui		forêt dense	source d'eau du village, refuge des ancêtres	3000	0	0
	Nord-Ouest	Mezam			Bamiléké					
178	Nord-Ouest	Mezam	Tubah	Bambili	Bamiléké			0,25	05.98778	10.24911
179	Nord-Ouest	Mezam	Tubah	Kejom- keku	Bamiléké	relique de forêt	propriété du Chef	1	06.11610	10.25780
180	Nord-Ouest	Mezam	Tubah	Kejom- keku	Bamiléké	Forêt galerie	propriété du village	0,15	06.11696	10. 26494
181	Nord-Ouest	Mezam	Bali	Ochum	Bamiléké	relique de forêt		1	05.88577	09.92530
182	Nord-Ouest	Mezam	Bali	Ochum	Bamiléké	relique de forêt		1	05.88789	09.92502
183			Bafut	Bafut		relique de forêt	FS de quartier dont sa source très utilisée fait son originalité	0,05	06.09361	10.12517
	Nord-Ouest	Mezam			Bamiléké					
184	Nord-Ouest	Bui	Oku	Oku	Bamiléké	relique de forêt naturelle		0,04	06.25017	10.49918
185	Nord-Ouest	Bui	Oku	Oku	Bamiléké	relique de forêt naturelle		1	06.24485	10.54186
186	Nord-Ouest	Bui	Kumbo central	Nso	Bamiléké	forêt dense	Fs de chefferie	0,45	06.28511	10.77723
187	Nord-Ouest	Bui	Jakiri	Nkar	Bamiléké	relique de forêt	Fs de chefferie	2,5	06.1067	10.64611
188	Nord-Ouest	Bui	Jakiri	Nkar	Bamiléké	relique de forêt	FS de princes	0,25	06.10720	10.64516
189	Nord-Ouest	Bui	Jakiri	Ntseibang	Bamiléké	relique de forêt		0,08	06.07565	10.61769
190		Donga- mantung	Kambe central	Messaje		relique de forêt	Lieu de rite pour la construction d'une route	1,5	06.55831	10.55085
	Nord-Ouest				Bamiléké					
191		Donga- mantung	Kambe central	Messaje		relique de forêt	nous informe sur les problèmes du village	1	06.55431	10.5538
	Nord-Ouest				Bamiléké					

N°	Région	Département	Arrondissement	Localisation	Ethnie	Description	Type/utilité	Superficie	Latitude	Longitude
192	Nord-Ouest	Donga- mantung	Kambe central	Messaje	Bamiléké	forêt galerie, serpente un cours d'eau en savane	Refuge des ancêtres	5	06.53467	10.54052
193	Nord-Ouest	Donga- mantung	Kambe central	Messaje	Bamiléké	relique de forêt	Fs de chefferie	2	06.52353	10.54814
194	Nord-Ouest	Donga- mantung	Kambe central	Messaje	Bamiléké	forêt montagnarde	Fs de chefferie	7	06.56235	10.55320
195	Nord-Ouest	Donga- mantung	Kambe central	Mbot	Bamiléké	relique de forêt	Fs de chefferie	2	06.56576	10.74058
196	Nord-Ouest	Donga- mantung	Kambe central	Mbot	Bamiléké	relique de forêt	Fs de chefferie	0,5	06.47556	10.74088
197	Nord-Ouest	Donga- mantung	Kambe central	Kedobessa	Bamiléké	relique de forêt	Fs de chefferie	0,25	06.59499	10.57091
198	Nord-Ouest	Donga- mantung	Kambe central	Tabeken	Bamiléké	relique de forêt	cérémonies annuelles pou la putification du village	0,05	06.50589	10.70492
199	Nord-Ouest	Donga- mantung	Ndu	Ndu	Bamiléké	relique de forêt	FS de chefferie	0,05	06.42218	10.80500
200	Nord-Ouest	Donga- mantung	Ndu	Njiningo	Bamiléké	relique de forêt	FS de quartier	1,5	06.42810	E: 10.77870
201	Nord-Ouest	Donga- mantung	Nwa	Talla	Bamiléké	forêt	tombeau d'un encêtres	10		
202	Nord-Ouest	Donga- mantung	Ndu	Komsar	Bamiléké	relique de forêt	forêt de particulier	1,5	06.32974	10.76019
203	Nord-Ouest	Ngo-ketungia	Ndop	Bamunka	Bamiléké	relique de forêt	FS de quartier	0,2	06.01766	10.48635
204	Nord-Ouest	Ngo-ketungia	Ndop	Bamunka	Bamiléké	relique de forêt	FS de quartier	0,1	06.00059	10.45398
205	Nord-Ouest	Ngo-ketungia	Babessi	Bambalang	Bamiléké	forêt dense	Fs de chefferie	30	05.89514	10.53743
206	Nord-Ouest	Ngo-ketungia	Babessi	Babessi	Bamiléké		FS du Chef	70	06.02.624	10.58.173
207	Nord-Ouest	Ngo-ketungia	Babessi	Menoua	Bamiléké	forêt montagnarde	Lieu de sacrifice et cérémonies de bénédiction du village	1500	05.974.49	10.56186
208	Nord-Ouest	Ngo-ketungia	Babessi	Bamessing	Bamiléké	relique de forêt	Fs de chefferie	0,25	05.98495	10.36081
209	Nord-Ouest	Ngo-ketungia	Babessi	Bamessing	Bamiléké	relique de forêt	Lieu de sacrifice interdit de passage la nuit ou à 12h	0,5	05.98865	10.35540
210	Nord-Ouest	Ngo-ketungia	Babessi	Bamessing	Bamiléké	relique de forêt	FS de quartier	0,5	06.02624	10.58173
211	Nord-Ouest	Ngo-ketungia	Babessi	Bamessing	Bamiléké	relique de forêt	Cimétière des Chefs	0,25	05.99066	10.36945
212	Nord-Ouest	Ngo-ketungia	Babessi	Bamessing	Bamiléké	relique de forêt	Initiation du Chef	1,5	05.98861	10.37085
213	Nord-Ouest	Ngo-ketungia	Babessi	Bamali	Bamiléké	relique de forêt	Source de bénédiction du village	1	05.95190	10.43792
214	Nord-Ouest	Ngo-ketungia	Babessi	Bamali	Bamiléké	relique de forêt	Fs de chefferie	1	05.95232	10.43809
215	Nord-Ouest	Ngo-ketungia	Balikumbat	Balikumbat	Bamiléké	relique de forêt	Fs de chefferie	0,2	05.899.91	10.355.21
216	Nord-Ouest	Menchum	Wum Centrale	Wum	Bamiléké	Forêt marécageuse	Lieu de confession	500	06.42817	10.10310
217	Nord-Ouest	Menchum	Wum Centrale	Weh	Bamiléké	Forêts denses	forêt sacrée de chefferie plus importante en puissance	1	06.45887	10.11865
218	Nord-Ouest	Menchum	Wum Centrale	Weh	Bamiléké	Forêts montagnardes	Fs de chefferie	0,5	06.46211	10.11796
219	Nord-Ouest	Menchum	Wum Centrale	Weh	Bamiléké	Forêts montagnardes	Fs de chefferie	5	06.45451	10.13342
220	Nord-Ouest	Menchum	Wum Centrale	Weh	Bamiléké	relique de forêt	Fs de chefferie	0,1	06.42817	10.10310
221	Nord-Ouest	Boyo	Fundong	Mejang	Bamiléké	Forêt	Résolution des problèmes d'infertilité chez la femme	500	06.15867	10.22632

N°	Région	Départementt	Arrondissement	Localisation	Ethnie	Description	Type/utilité	Superficie	Latitude	Longitude
222	Nord-Ouest	Boyo	Fundong	Mejang	Bamiléké	Forêt	Résolution des problèmes de sorcellerie	500	0	0
223	Nord-Ouest	Boyo	Fundong	Laïkom	Bamiléké	forêt montagnarde	Initiation du Chef	1	06.27987	10.32540
224	Nord-Ouest	Boyo	Bum	Kimbi	Bamiléké	forêt sur rocher (forêt saxicole)	Lieu ou à été entré le tout 1er Fon	30	06.62041	10.44110
225	Nord-Ouest	Momo	Mbengwi	Mbengwi	Bamiléké	Relique forestière	Seuls les spécialistes s'y rendent lorsqu'une personne importante ou le chef décède	0,06	06.01985	10.00477
226	Nord-Ouest	Momo	Batibo	Batibo	Bamiléké	Relique forestière	propriété du Village, protection des traditions	1	05. 82852	09.87529
227	Nord-Ouest	Momo	Batibo	Nyenjei	Bamiléké	Relique forestière	Lieu de pratiques rituelles	1	05.86394	09.44110
228	Nord-Ouest	Momo	Batibo	Nyenjei	Bamiléké	Relique forestière	Lieu de pratiques rituelles	1	0	0
229	Nord-Ouest	Momo	Batibo	Nyenjei	Bamiléké	Relique forestière	Lieu de pratiques rituelles pour demander l'abondance de récoltes	1	0	0
230	Nord-Ouest	Momo	WidikumMenka	Widikum	Bamiléké	Relique forestière	bénédictio pour le village, lieu de sacrifice	1	05. 86755	09. 78221
231	Ouest	Menoua	Fongo Tongo	Azem	Bamiléké	Relique forestière	chefferie	1	5.525	9.988
232	Ouest	Bamboutos	Babajou	Babadjou	Bamiléké	Relique forestière	chefferie	1,4	5.67226	10.19313
233	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Babete 1	Bamiléké	Relique forestière	chefferie	2	5.58912	10.27679
234	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Babete 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.58912	10.27679
235	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Babone 1	Bamiléké	Relique forestière	chefferie	1	5.13215	10.17162
236	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Babone 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1,5	5.12904	10.17343
237	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Babone 3	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1,5	5.12801	10.15844
238	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Babone 4	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1,5	5.12763	10.15668
239	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Babone2	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	3	5.13216	10.17163
240	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Babone3	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	3	5.13217	10.17164
241	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Babone4	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	3	5.13218	10.17165
242	Ouest	Haut-Nkam	Bandja	Babouantou 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1,5	5.21704	10.29024
243	Ouest	Haut-Nkam	Bandja	Babouantou 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1,5	5.21710	10.28930
244	Ouest	Haut-Nkam	Bandja	Babouantou1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1,5	5.21710	10.28930
245	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Babouate 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1,5	5.20507	10.17419
246	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Babouate 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1,5	5.20562	10.17485
247	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Babouate2	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1,5	5.20508	10.17485
248	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Baboutcha Ngaleu	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1,5	5.16300	10.16172
249	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Baboutcha Nich	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1,5	5.16300	10.16172
250	Ouest	Haut-Nkam	Bakou	Baboutcheu Ngaleu	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1,5	5.10370	10.17339
251	Ouest	Hauts-plateaux	Bangou	Badenkop 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1,464	5.25273	10.34610

N°	Région	Départementt	Arrondissement	Localisation	Ethnie	Description	Type/utilité	Superficie	Latitude	Longitude
252	Ouest	Hauts-plateaux	Bangou	Badenkop 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,401		
253	Ouest	Hauts-plateaux	Bangou	Badenkop 3	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,714		
254	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Badoumka	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.19695	10.16395
255	Ouest	Haut-Nkam	Bana	Badoumkassa	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.12266	10.27002
256	Ouest	Ndé	Tonga	Badounga	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	4.97191	10.70056
257	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Bafang	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.15377	10.15675
258	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Bafengha	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.675	10.258
259	Ouest	Menoua	Nkongni	Bafou	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	5	5.47412	10.11385
260	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Bafounda	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.57107	10.31635
261	Ouest	Mifi	Bafoussam	Bafoussam 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.46750	10.42493
262	Ouest	Mifi	Bafoussam	Bafoussam 2	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.46714	10.42459
263	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	10	5.68933	10.29643
264	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68933	10.29643
265	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 3	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68933	10.29643
266	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 4	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	2	5.68933	10.29643
267	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 5	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68933	10.29643
268	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 6	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68933	10.29643
269	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 7	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68934	10.29644
270	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 8	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68935	10.29645
271	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 9	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68936	10.29646
272	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 10	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	4	5.68937	10.29647
273	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 11	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68938	10.29648
274	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 12	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68939	10.29649
275	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 13	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68940	10.29650
276	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 14	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68941	10.29651
277	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 15	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68942	10.29652
278	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 16	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	3	5.68943	10.29653
279	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 17	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68944	10.29654
280	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 18	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	2	5.68945	10.29655
281	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 19	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68946	10.29656
282	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 20	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68947	10.29657
283	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 21	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68948	10.29658
284	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 22	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68949	10.29659
285	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 23	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68950	10.29660
286	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 24	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	2	5.68951	10.29661
287	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 25	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68952	10.29662
288	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 26	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68953	10.29663

N°	Région	Départementt	Arrondissement	Localisation	Ethnie	Description	Type/utilité	Superficie	Latitude	Longitude
289	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 27	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68954	10.29664
290	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 28	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68955	10.29665
291	Ouest	Bamboutos	Galim	Bagam 29	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.68956	10.29666
292	Ouest	Hauts-plateaux	Baham	Baham	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.33362	10.39531
293	Ouest	Ndé		Bahock 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,5	05.116	10.499
294	Ouest	Ndé		Bahock 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1,2	05.116	10.499
295	Ouest	Ndé		Bahock 3	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1,2	05.116	10.499
296	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bahouan 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	10	5.36902	10.36743
297	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bahouan 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	4,51	5.38506	10.35902
298	Ouest	Haut-Nkam		Bakambe	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,7	05.075	10.208
299	Ouest	Haut-Nkam	Bana	Bakassa	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.12683	10.26210
300	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Bakassan	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,5	5.59403	10.26769
301	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Bakondji 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	2	5.10344	10.14040
302	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Bakondji 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	2	5.10442	10.14656
303	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Bakondji1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	2	5.10442	10.14656
304	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Bakonlou	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	2	5.12308	10.14007
305	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Bakonti	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	2	5.14364	10.07780
306	Ouest	Haut-Nkam	Bakou	Bakou	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,8	5.07456	10.17066
307	Ouest	Bamboutos	Batcham	Baladjeutsa	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,8	5.626	10.206
308	Ouest	Bamboutos	Batcham	Balafotieu	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,8	5.626	10.206
309	Ouest	Bamboutos	Batcham	Balatchi	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,8	5.62643	10.17229
310	Ouest	Menoua		Balatchuet	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,8	5.541	10.250
311	Ouest	Bamboutos	Batcham	Balekouet	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,5	5.62643	10.17229
312	Ouest	Haut-Nkam	Kékem	Balembo	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,8	5.16577	10.10099
313	Ouest	Mifi	Bafoussam	Baleng 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	31,81	5.51150	10.41099
314	Ouest	Mifi	Bafoussam	Baleng 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1,7	5.51150	10.41099
315	Ouest	Mifi	Bafoussam	Baleng 3	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.51247	10.41116
316	Ouest	Ndé	Bazou	Balengou 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1,2	5.10788	10.43612
317	Ouest	Ndé	Bazou	Balengou 2	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1,2	5.11482	10.44226
318	Ouest	Ndé	Bazou	Balengou 3	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.11482	10.44226
319	Ouest	Ndé	Bazou	Balengou 4	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.11482	10.44226
320	Ouest	Ndé	Bazou	Balengou 5	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1		
321	Ouest	Menoua	Penka-Michel	Balepipi	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1,2	5.511	10.229
322	Ouest	Menoua	Penka-Michel	Balessing 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,5	5.50387	10.22737
323	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Balets	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,5	5.525	10.283
324	Ouest	Menoua	Nkongni	Baleveng 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	4	5.49445	10.15371
325	Ouest	Menoua	Nkongni	Baleveng 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	2	5.49445	10.15371

N°	Région	Départementt	Arrondissement	Localisation	Ethnie	Description	Type/utilité	Superficie	Latitude	Longitude
326	Ouest	Menoua	Nkongni	Baleveng 3	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.49445	10.15371
327	Ouest	Menoua	Nkongni	Baleveng 4	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,7	5.49445	10.15371
328	Ouest	Menoua	Dschang	Balevounli	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	2	5.515	10.058
329	Ouest	Menoua	Penka-Michel	Baloum 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	2	5.400	10.216
330	Ouest	Menoua	Penka-Michel	Baloum 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.400	10.216
331	Ouest	Menoua	Penka-Michel	Baloum 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,5	5.400	10.216
332	Ouest	Menoua	Penka-Michel	Baloum 3	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,5	5.400	10.216
333	Ouest	Bamboutos	Batcham	Bambi	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.576	10.254
334	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Bameboro	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,7	5.625	10.325
335	Ouest	Mifi	Baleng	Bamefo	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,7	5.550	10.200
336	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bameka 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	42,22	5.42632	10.33981
337	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bameka 2	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	4,5	5.42802	10.33864
338	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bameka 3	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	4,5	5.42802	10.33864
339	Ouest	Ndé	Bangangté	Bamena 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.14686	10.41506
340	Ouest	Ndé	Bangangté	Bamena 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.14947	10.41833
341	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Bamendjida 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	2	5.61153	10.29697
342	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Bamendjida 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,8	5.61153	10.29697
343	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Bamendjida 3	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,7	5.61153	10.29697
344	Ouest	Bamboutos	Galim	Bamendjing 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.705	10.488
345	Ouest	Bamboutos	Galim	Bamendjing 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.705	10.488
346	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Bamendjo 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1,3	5.56363	10.29588
347	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Bamendjo 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1,3	5.56283	10.29549
348	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Bamendjo 3	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1,3	5.56283	10.29549
349	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	16,3	5.338	10.333
350	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 2	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	80	5.39585	10.31730
351	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 3	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	4	5.39586	10.31731
352	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 4	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	2	5.39587	10.31732
353	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 5	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	3	5.39588	10.31733
354	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 6	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.39589	10.31734
355	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 7	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.39590	10.31735
356	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 8	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.39591	10.31736
357	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 9	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.39592	10.31737
358	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 10	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.39593	10.31738
359	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 11	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	10	5.39594	10.31739
360	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 12	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.39595	10.31740
361	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 13	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.39596	10.31741
362	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 14	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.39597	10.31742

N°	Région	Départementt	Arrondissement	Localisation	Ethnie	Description	Type/utilité	Superficie	Latitude	Longitude
363	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 15	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.39598	10.31743
364	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 16	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	2	5.39599	10.31744
365	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 17	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	3	5.39600	10.31745
366	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 18	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	4	5.39601	10.31746
367	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 19	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	2	5.39602	10.31747
368	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 20	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	2	5.39603	10.31748
369	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 21	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.39604	10.31749
370	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 22	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.39605	10.31750
371	Ouest	Hauts-plateaux	Bamendjou	Bamendjou 23	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.39606	10.31751
372	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Bamendou	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1,2	5.67032	10.21661
373	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Bamendou	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,7	5.67032	10.21661
374	Ouest	Menoua		Bamendou 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	3		
375	Ouest	Menoua		Bamendou 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1		
376	Ouest	Menoua		Bamendou 3	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1		
377	Ouest	Mifi	Bafoussam	Bamendzi 1	Bamiléké	Relique forestière	chefferie	1,3	05.469	10.443
378	Ouest	Mifi	Bafoussam	Bamendzi 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	05.479	10.461
379	Ouest	Haut-Nkam		Bamengui	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	2	5.226	10.062
380	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Bamenkombo 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	2	5.60330	10.32064
381	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Bamenkombo 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.60364	10.32064
382	Ouest	Bamboutos		Bamenkoue	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,7	5.699	10.200
383	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Bamentim	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,8	5.608	10.329
384	Ouest	Bamboutos	Galim	Bamenyam	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	3	5.750	10.333
385	Ouest	Bamboutos	Babajou	Bamepa'a	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,8	5.693	10.184
386	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Bamessingue	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,8	5.63893	10.24235
387	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Bamesso	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,8	5.63874	10.33162
388	Ouest	Bamboutos	Babajou	Bametap	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,8	5.716	10.225
389	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Bamougong	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,8	5.57973	10.21901
390	Ouest	Mifi	Bamougoum	Bamougoum 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	13,29	5.50880	10.35828
391	Ouest	Mifi	Bamougoum	Bamougoum 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.50880	10.35828
392	Ouest	Mifi	Bamougoum	Bamougoum 3	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	2	5.50880	10.35828
393	Ouest	Mifi	Bamougoum	Bamougoum 4	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	3	5.50880	10.35828
394	Ouest	Haut-Nkam	Bana	Bana 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	2	5.14012	10.27921
395	Ouest	Haut-Nkam	Bana	Bana 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,5	5.13576	10.27686
396	Ouest	Koung-Khi	Bandjoun	Bandjoun	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	55	5.34969	10.40909
397	Ouest	Menoua		Bandoum	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.312	10.115
398	Ouest	Koung-Khi		Bandrefam	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	79,24	5.23137	10.48613
399	Ouest	Menoua	Penka-Michel	Baneghang	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,7	5.483	10.325

N°	Région	Départementt	Arrondissement	Localisation	Ethnie	Description	Type/utilité	Superficie	Latitude	Longitude
400	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Banfeko 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	2	5.15740	10.22532
401	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Banfeko 2	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	2	5.15938	10.22611
402	Ouest	Haut-Nkam		Banfelouk	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	05.208	10.190
403	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Bangang	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.56811	10.16907
404	Ouest	Ndé		Bangang Fokam 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1,5	5.24785	10.51651
405	Ouest	Ndé		Bangang Fokam 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.24785	10.51651
406	Ouest	Ndé		Bangang Fokam 3	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.24785	10.51651
407	Ouest	Ndé		Bangang Fokam 4	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.24785	10.51651
408	Ouest	Ndé	Bangangté	Bangangte 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.14201	10.54331
409	Ouest	Ndé	Bangangté	Bangangte 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.14201	10.54331
410	Ouest	Ndé	Bangangté	Bangangte 3	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.14201	10.54331
411	Ouest	Ndé	Bangangté	Bangangte 4	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,8	5.14201	10.54331
412	Ouest	Ndé	Bangangté	Bangangte 5	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,8	5.14201	10.54331
413	Ouest	Ndé	Bangangté	Bangangte 6	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,8	5.14201	10.54331
414	Ouest	Hauts-plateaux	Bangou	Bangou 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1,14	5.20166	10.38521
415	Ouest	Hauts-plateaux	Bangou	Bangou 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	3	5.20166	10.38521
416	Ouest	Ndé	Bangangté	Bangoua 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	3	5.20618	10.47994
417	Ouest	Ndé	Bangangté	Bangoua 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.20618	10.47994
418	Ouest	Ndé	Bangangté	Bangoua 3	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.20618	10.47994
419	Ouest	Ndé	Bangangté	Bangoua 4	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.20618	10.47994
420	Ouest	Ndé	Bangangté	Bangoulap 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,8	5.11379	10.53801
421	Ouest	Ndé		Bangoulap 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	2	5.11379	10.53801
422	Ouest	Ndé		Bangoulap 3	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	4	5.11379	10.53801
423	Ouest	Ndé		Bangoulap 4	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.11379	10.53801
424	Ouest	Ndé		Bangoulap 5	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.11379	10.53801
425	Ouest	Ndé		Bangoulap 6	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.11379	10.53801
426	Ouest	Bamboutos	Batcham	Bangouo	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.533	10.183
427	Ouest	Menoua	Penka-Michel	Bani	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.390	10.180
428	Ouest	Haut-Nkam	Bandja	Banja	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,5	5.22868	10.27017
429	Ouest	Haut-Nkam	Banka	Banka	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.16772	10.20563
430	Ouest	Menoua	Penka-Michel	Bansoa	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	6	5.44279	10.31116
431	Ouest	Bamboutos	Batcham	Bantsa	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,8	5.60409	10.19188
432	Ouest	Bamboutos	Batcham	Bantsêt	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.60409	10.19188
433	Ouest	Ndé	Tonga	Bantum I	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.09260	10.65139
434	Ouest	Menoua	Fokoué	Banveu	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.333	10.083
435	Ouest	Ndé		Banyabo	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1		
436	Ouest	Hauts-plateaux	Bangou	Bapa 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	5,17	5.27815	10.33512

N°	Région	Départementt	Arrondissement	Localisation	Ethnie	Description	Type/utilité	Superficie	Latitude	Longitude
437	Ouest	Hauts-plateaux	Bangou	Bapa 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	5	5.27815	10.33512
438	Ouest	Mifi	Bafoussam 5	Bapi 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	4	5.55629	10.37238
439	Ouest	Mifi	Bafoussam 6	Bapi 2	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	2	5.55631	10.37327
440	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Bapoungue	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	2	5.13161	10.07606
441	Ouest	Haut-Nkam	Bakou	Bassap	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.12202	10.20601
442	Ouest	Haut-Nkam	Bakou	Bassap 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	3	5.12303	10.20575
443	Ouest	Haut-Nkam	Bakou	Bassap 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.12202	10.20601
444	Ouest	Menoua	Penka-Michel	Bassossia	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.470	10.238
445	Ouest	Haut-Nkam		Batcha	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	2	05.098	10.362
446	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Batcham	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.54364	10.23824
447	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Batcheu	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	2	5.17308	10.17232
448	Ouest	Ndé	Bangangté	Batchingou 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,71	5.14655	10.38457
449	Ouest	Ndé	Bangangté	Batchingou 2	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.14568	10.38497
450	Ouest	Ndé	Bangangté	Batchingou 3	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	2	5.14568	10.38497
451	Ouest	Ndé	Bangangté	Batchingou 4	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	2	5.14568	10.38497
452	Ouest	Haut-Nkam	Bandja	Batcho	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	4	5.20963	10.21564
453	Ouest	Ndé	Banganté	Bateu 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.491	10.325
454	Ouest	Ndé	Banganté	Bateu 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	2	5.491	10.325
455	Ouest	Bamboutos	Galim	Bati	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	4	5.666	10.450
456	Ouest	Bamboutos	Galim	Bati	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	4	5.666	10.450
457	Ouest	Hauts-plateaux	Batié	Batie	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	12,89	5.29190	10.29543
458	Ouest	Koung-Khi	Bayangam	Batoufam 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	91,38	5.25072	10.48158
459	Ouest	Koung-Khi	Bayangam	Batoufam 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.25072	10.48158
460	Ouest	Bamboutos		Batougong	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.219	10.416
461	Ouest	Menoua	Nkongni	Batsingla 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	3	5.445	10.111
462	Ouest	Menoua	Nkongni	Batsingla 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.445	10.111
463	Ouest	Menoua	Nkongni	Batsingla 3	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1,5	5.445	10.111
464	Ouest	Koung-Khi	Bayangam	Bayangam 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	7,74	5.29557	10.45106
465	Ouest	Koung-Khi	Bayangam	Bayangam 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,7	5.250	10.416
466	Ouest	Koung-Khi	Bayangam	Bayangam 3	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,8	5.263	10.429
467	Ouest	Koung-Khi	Bayangam	Bayangam 4	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,8	5.273	10.443
468	Ouest	Koung-Khi	Bayangam	Bayangam 5	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,8	5.273	10.443
469	Ouest	Koung-Khi	Bayangam	Bayangam 6	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,8	5.273	10.443
470	Ouest	Ndé	Bazou	Bazou 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.06938	10.46172
471	Ouest	Ndé	Bazou	Bazou 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.06938	10.46172
472	Ouest	Ndé	Bazou	Bazou 3	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,8	5.06938	10.46172
473	Ouest	Ndé	Bazou	Bazou 4	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.06938	10.46172

N°	Région	Départementt	Arrondissement	Localisation	Ethnie	Description	Type/utilité	Superficie	Latitude	Longitude
474	Ouest	Bamboutos	Mbouda	Bodjileng	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1,5	5.627	10.312
475	Ouest	Hauts-plateaux	Bangou	Fiala	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.434	10.050
476	Ouest	Menoua		Fokamezo	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,9		
477	Ouest	Menoua	Fokoué	Fokoué	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,1	5.35903	10.12895
478	Ouest	Menoua	Penka-Michel	Folamie	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1		
479	Ouest	Menoua	Santchou	Fombap	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	5	5.31550	9.99983
480	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Fombebe	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	2	5.14843	10.11567
481	Ouest	Haut-Nkam	Kékem	Fomessa 1	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	2	5.09654	10.04318
482	Ouest	Haut-Nkam	Kékem	Fomessa 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	3	5.09654	10.04318
483	Ouest	Menoua		Fomopea	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.316	10.150
484	Ouest	Menoua	Dschang	Fonakeukeu	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,5	5.400	10.083
485	Ouest	Haut-Nkam		Fondanti	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	2,5	5.258	10.156
486	Ouest	Haut-Nkam	Bandja	Fondjomekwet 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	4	5.27921	10.16300
487	Ouest	Haut-Nkam	Bandja	Fondjomekwet 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	2	5.27921	10.16300
488	Ouest	Haut-Nkam	Kékem	Fondjomoko	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	2	5.16790	10.09090
489	Ouest	Menoua	Santchou	Fondonera 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	3	5.38170	9.96100
490	Ouest	Menoua	Santchou	Fondonera 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	2	5.38153	9.94031
491	Ouest	Menoua	Santchou	Fondonera 3	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1,6	5.39666	9.95425
492	Ouest	Menoua	Fongo Tongo	Fongo Tongo	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	4	5.54457	10.99585
493	Ouest	Haut-Nkam	Bafang	Fongoli	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	2	5.19388	10.14183
494	Ouest	Menoua	Dschang	Fongondeng 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1,5	5.44223	9.97456
495	Ouest	Haut-Nkam		Fonkwakem	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.15555	10.10552
496	Ouest	Haut-Nkam	Kékem	Fonkwkem	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,6	5.15555	10.10552
497	Ouest	Haut-Nkam	Kékem	Fonti	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,8	5.11142	10.06560
498	Ouest	Menoua	Fokoué	Fontsa Toula	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.325	10.087
499	Ouest	Menoua	Dschang	Foreke	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	4	5.44153	10.04777
500	Ouest	Menoua	Dschang	Fossong Héléng	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1		
501	Ouest	Menoua	Dschang	Fossong Héléng	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,5		
502	Ouest	Menoua	Dschang	Fossonwentcheng 1	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	2	5.40535	9.95638
503	Ouest	Menoua	Dschang	Fossonwentcheng 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	3	5.40504	9.95623
504	Ouest	Menoua	Dschang	Foto Care	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,8	5.46247	10.06906
505	Ouest	Menoua	Dschang	Foto Ch	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.46650	10.06844
506	Ouest	Menoua		Fotomena	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,8		
507	Ouest	Haut-Nkam	Bandja	Fotouni	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	2	5.32812	10.22536
508	Ouest	Menoua	Dschang	Fotsem Lisseng	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,5	5.518	10.072

N°	Région	Départementt	Arrondissement	Localisation	Ethnie	Description	Type/utilité	Superficie	Latitude	Longitude
509	Ouest	Menoua	Dschang	Fotsetsa 1	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,5	5.43286	9.99742
510	Ouest	Menoua	Dschang	Fotsetsa 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,5	5.43286	9.99774
511	Ouest	Menoua	Dschang	Fotsetsa 3	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	2	5.43191	9.99622
512	Ouest	Noun	Foumban	Foumban	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.72930	10.87234
513	Ouest	Noun	Foumbot	Foumbot	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.51176	10.64041
514	Ouest	Haut-Nkam		Foyave	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,6	5.098	10.063
515	Ouest	Haut-Nkam		Foyemtcha	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,6	5.200	10.091
516	Ouest	Ndé	Bazou	Katio	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.08689	10.44610
517	Ouest	Haut-Nkam	Kékem	Kekem	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	0,5	5.15960	10.01823
518	Ouest	Menoua		Kiendjoup	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,7	5.466	10.230
519	Ouest	Ndé		Kouba	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	1	5.016	10.477
520	Ouest	Menoua		Litieu	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,7	5.409	10.022
521	Ouest	Haut-Nkam		Mboebo	Bamiléké	Relique forestière	Chefferie	1	5.225	10.115
522	Ouest	Menoua	Dschang	Mefet	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,5	5.497	10.029
523	Ouest	Menoua		Messem	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,5	5.340	10.087
524	Ouest	Menoua		Metchou II	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,5	5.443	10.220
525	Ouest	Menoua		Meteu	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,5	5.568	9.968
526	Ouest	Menoua		Ndounde	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,5	5.308	10.108
527	Ouest	Menoua		Nzala	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,5	5.329	10.062
528	Ouest	Menoua	Santchou	Santchou 1	Bamiléké	Relique forestière	chefferie	0,8	5.30445	9.90398
529	Ouest	Menoua	Santchou	Santchou 2	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,8	5.30445	9.90398
530	Ouest	Menoua	Nkongni	Sessa Melekwet	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,8	5.508	10.122
531	Ouest	Menoua	Dschang	Tchouagoua	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,8	5.497	10.062
532	Ouest	Ndé	Tonga	Tonga	Bamiléké	Relique forestière	chefferie	0,8	4.97191	10.70056
533	Ouest	Mifi	Baleng	Tougang	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,8	5.583	10.408
534	Ouest	Menoua	Dschang	Toula Dizong	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,8	5.463	10.091
535	Ouest	Menoua	Dschang	Toula Foguimgo	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,8	5.488	10.051
536	Ouest	Menoua	Nkongni	Tsembeu	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,8	5.455	10.115
537	Ouest	Menoua	Nkongni	Tsenkop	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,8	5.458	10.066
538	Ouest	Menoua	Nkongni	Zemla	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,8	5.481	10.113
539	Ouest	Menoua	Dschang	Zempouet	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,8	5.423	10.004
540	Ouest	Menoua	Nkongni	Zenkop	Bamiléké	Relique forestière	Quartier: Rites divers	0,8	5.481	10.113
541	Sud-ouest	Fako	Buea	Bonakanda	Bakweri	Forêt dense humide littorale		2	04. 211 11°	09. 274 94°
542	Sud-ouest	Fako	Buea	Bova III	Bakweri	Forêt dense humide littorale		1,5	04. 190 30°	09. 264 43°
543	Sud-ouest	Fako	Buea	Bova II	Bakweri	Forêt dense humide		1	04. 184	09. 262 13°

N°	Région	Départementt	Arrondissement	Localisation	Ethnie	Description	Type/utilité	Superficie	Latitude	Longitude
						littorale			95°	
544	Sud-ouest	Fako	Buea	Bova I	Bakweri	Forêt dense humide littorale		1	04. 183 60°	09. 260 02°
545	Sud-ouest	Fako	Buea	Ewonda	Bakweri	Forêt dense humide littorale		0,05	04. 174 26°	09. 253 45°
546	Sud-ouest	Fako	Buea	Boassa	Bakweri	Forêt dense humide littorale		2	04. 114 73°	09. 210 46°
547	Sud-ouest	Fako	Buea	Bokwango	Bakweri	Forêt dense humide littorale		1	04. 132 19°	09. 220 31°
548	Sud-ouest	Fako	Mbonge	Mapandja	Bakweri	Forêt dense humide littorale		0,05	04. 079 70°	09. 122 07°
549	Sud-ouest	Mémé		Efolofo	Bomkogo	Forêt dense humide littorale		2	04. 340 88°	09. 111 38°
550	Sud-ouest	Koupé Manengouba	Tombel	Nyasoso	Bakossi	Forêts montagnardes		0,05	04. 832 61°	09. 680 09°